



Vœux

A l'occasion de l'Aïd Al Mawlid Nabawi, le Groupe Al Ittihad Presse (Al Ittihad Al Ichtiraki, Libération et Anwar Press) présente ses vœux à S.M le Roi Mohammed VI, à SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et à l'ensemble des membres de la Famille Royale.

Nos vœux s'adressent également au peuple marocain et à la Oumma islamique.

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10314

Du Samedi 14 au Mercredi 18 Septembre 2024

Le premier cas de Mpox décelé à Marrakech

Sérénité

Prise en charge et activation des protocoles en vigueur



Page 3



57^{ème} session ordinaire du CDH à Genève

Des ONG appellent à l'action
pour garantir les droits
fondamentaux des populations
séquestrées à Tindouf

Page 2



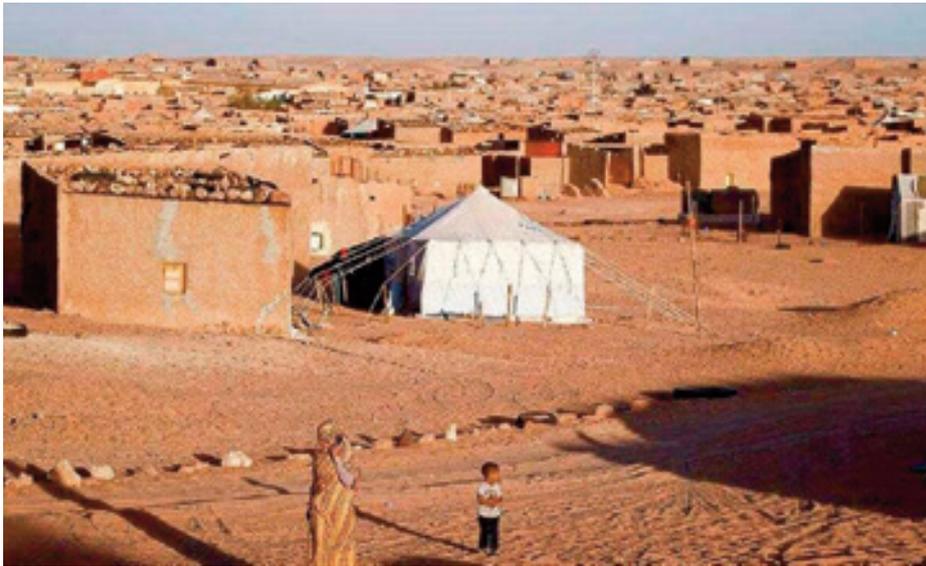
Coupes africaines interclubs
Le Raja, l'ASFAR et la RSB bien
outillés pour accéder à la phase
de groupes

Page 30

57^{ème} session ordinaire du CDH à Genève

Des ONG appellent à l'action pour garantir les droits fondamentaux des populations séquestrées à Tindouf

Actualité



Des ONG ont appelé, jeudi à Genève, la communauté internationale à faire pression sur l'Algérie afin que soient garantis les droits fondamentaux des populations séquestrées dans les camps de Tindouf. Cet appel a été lancé lors du débat général sur le rapport annuel du Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme consacré à la situation des droits de l'Homme dans le monde, à l'occasion de la 57^{ème} session ordinaire du

Conseil des droits de l'Homme (CDH), qui se tient à Genève sous la présidence du Maroc.

Au cours du débat interactif ouvert à la société civile, les ONG ont alerté sur les conditions humanitaires "préoccupantes" dans les camps de Tindouf où les populations séquestrées endurent des "violations graves" de leurs droits les plus élémentaires, mais aussi du détournement "systématique" des aides de la part des dirigeants du poliaro "avec la complicité de l'armée al-

gérienne qui assiège les camps pour empêcher toute sortie".

Ponctuées de témoignages poignants, leurs interventions ont notamment pointé les campagnes de répression menées à l'encontre des jeunes qui osent, au péril de leur vie, dénoncer ces agissements sur les réseaux sociaux, citant les nombreux cas d'enlèvement, de disparition arbitraire et de torture dont ils sont victimes, en plus du manque criant de denrées alimentaires.

Dans de telles conditions, certains d'entre eux ne trouvent d'autres choix pour nourrir les leurs et subvenir à leurs besoins que de "rejoindre des groupes armés au Sahel", déplorent les organisations, dont le Réseau africain pour le développement de la gouvernance et les droits humains (RADHEG) et le Comité international pour le respect et l'application de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (CIRAC).

"Nous appelons la communauté internationale à faire pression sur l'Algérie pour qu'elle assume pleinement ses engagements internationaux en tant que pays hôte pour garantir la protection des populations retenues dans les camps de Tindouf", ont insisté les acteurs associatifs qui exigent la fin des exactions et l'ouverture d'enquêtes judiciaires à ce sujet. Ils ont en outre dénoncé les disparitions forcées dans les camps de Tindouf, affirmant que les séparatistes ont recours aux disparitions et à d'autres abus dans l'objectif de réduire au silence et d'intimider la population.

Le rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans le monde fait l'objet d'un débat général durant la 57^{ème} session ordinaire du CDH qui se tient jusqu'au 11 octobre sous la présidence de l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève et président en exercice du Conseil des droits de l'Homme (CDH) au titre de l'année 2024.

Le Maroc marque les 20 ans de l'IER au Palais des Nations à Genève

L'interconnexion entre justice, réforme et mémoire dans la justice transitionnelle est la thématique retenue pour un panel de haut niveau programmé le 26 septembre à Genève, en célébration du 20^{ème} anniversaire de l'Instance Equité et Réconciliation (IER).

Cet événement initié par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), en marge de la 57^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU qui se tient au Palais des Nations à Genève, marque l'une des réformes les plus emblématiques du processus de justice transitionnelle engagé sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI.

Célébrer l'anniversaire de l'IER à l'heure de la grand-messe genevoise des droits de l'Homme, c'est mettre en avant l'une des grandes réformes introduites par le Souverain dans la vie institutionnelle du Maroc, a déclaré à la MAP l'ambassadeur représentant permanent du

Royaume auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, président du CDH au titre de l'année 2024.

"L'une des raisons pour lesquelles le Maroc exerce la présidence du CDH au titre de l'année 2024, c'est qu'il a voulu partager sa longue expérience en matière de réforme et de progrès dans le domaine des droits de l'Homme", a-t-il fait observer.

Il s'agit là d'une expérience unique de par son approche fondée sur "la création d'un consensus pour clore le dossier des violations des droits de l'Homme, loin de la logique de représailles et de confrontation", avait affirmé le représentant permanent adjoint du Maroc à Genève, Abdellah Boutadghart lors du débat sur le rapport annuel du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme.

Le diplomate a relevé à cet égard la méthodologie de travail de l'IER, fondée sur le dialogue inclusif, et ses résultats tangibles en termes de réparation collec-



tive et individuelle, de préservation de la mémoire, et de consécration des garanties constitutionnelles de non répétition.

La célébration des 20 ans de l'Instance Equité et Réconciliation propose un programme riche aux niveaux régio-

nal, national et international, mettant l'accent sur des axes aussi diversifiés que la mémoire et l'histoire, les rapports et publications, les documentaires et l'audiovisuel, les événements artistiques, culturels et académiques.

Le premier cas de Mpox décelé à Marrakech

Sérénité

Prise en charge et activation des protocoles en vigueur



Le frisson d'une nouvelle menace sanitaire parcourt le Royaume. Jeudi, le ministère de la Santé et de la Protection sociale a annoncé le premier cas confirmé de la variole du singe, ou Mpox, sur le territoire national. Alors que le monde cherche encore à panser les plaies laissées par la pandémie de Covid-19, cette alerte est un rappel brutal : les menaces sanitaires ne cessent jamais, elles se transforment, surgissent là où on les attend le moins et testent une fois de plus notre capacité collective à répondre avec rapidité et rigueur.

Riposte immédiate

Ce cas diagnostiqué à Marrakech a déclenché une réponse immédiate des autorités sanitaires marocaines. Fortes de l'expérience acquise au cours des crises sanitaires passées, elles se sont rapidement mobilisées, activant les protocoles en vigueur. Le patient, isolé et pris en charge dans un centre médical spécialisé, se trouve dans un état stable. Aucun signe alarmant n'a été relevé jusqu'à présent.

Lorsque les premières analyses de laboratoire ont confirmé ce premier cas, les centres national et régional des opérations d'urgence en santé publique, ainsi que les équipes d'intervention rapide ont été déployés. À travers des enquêtes épidémiologiques minutieuses, chaque contact du patient a été identifié et placé sous surveillance, bien que, jusqu'à présent, aucun symptôme n'ait été détecté parmi eux. Une chance peut-être, ou le signe que la mobilisation

précoce a déjà porté ses fruits. Mais dans cet orchestre de précautions, une question persiste : sommes-nous prêts à faire face à une épidémie plus vaste, si elle venait à frapper ?

Selon plusieurs spécialistes, le Maroc ne saurait être pris de court. Les leçons tirées de la pandémie de Covid-19 ont permis d'affiner nos mécanismes de réponse aux crises. Le Royaume a su mettre en place un système de veille épidémiologique robuste, capable de détecter et d'isoler rapidement les cas potentiels, tout en mobilisant des équipes médicales spécialisées et des protocoles stricts de quarantaine. L'expérience accumulée dans la gestion des crises sanitaires a également consolidé la coopération entre les différents acteurs de la santé publique, assurant une réactivité immédiate face à toute menace. Toutefois, selon les spécialistes, la prudence reste de mise, car si notre préparation est incontestable, l'imprévisibilité des virus exige une vigilance constante et une adaptation continue.

Symptômes gênants

La variole du singe, ou Mpox, n'est pas un nouveau venu sur la scène épidémiologique. Originaire des régions forestières d'Afrique, elle a fait de timides apparitions à travers le monde ces dernières années, touchant principalement les communautés rurales, mais elle ne s'est jamais implantée de manière durable dans les sociétés urbaines modernes. Cette maladie, bien que souvent moins dangereuse que la variole

connue depuis l'Antiquité, n'en reste pas moins préoccupante par sa contagiosité et la violence de ses symptômes.

L'incubation peut s'étendre de 5 à 21 jours, laissant le patient asymptomatique durant les premiers temps, aucun signe apparent n'indiquant que le virus circule dans l'organisme. Puis, la fièvre fait son apparition, souvent accompagnée de courbatures, d'une immense fatigue et de maux de tête, voire des ganglions enflés. Mais c'est lors de la phase éruptive que la maladie prend toute son ampleur et provoque plus de craintes. Une éruption cutanée douloureuse finit par apparaître, composée de vésicules remplies de liquide. D'abord isolées, ces vésicules se multiplient en peu de temps, couvrant des zones sensibles comme le visage, les mains, les pieds et parfois les parties génitales.

Si ces symptômes semblent impressionnants, le véritable danger de la maladie réside dans ses complications. En effet, ces vésicules, plus que de simples lésions cutanées, sont le reflet d'un corps en lutte contre un virus tenace, capable de provoquer des complications graves, telles que des septicémies, des surinfections ou même des lésions cornéennes qui peuvent entraîner la cécité.

Et si la plupart des cas se rétablissent après deux à quatre semaines, la maladie n'en reste pas moins un danger. Elle rappelle, à bien des égards, les grandes pandémies passées : ce n'est pas tant sa létalité directe qui inquiète, mais bien sa capacité à se répandre dans les com-

munautés fragilisées, laissant des cicatrices visibles et invisibles.

Vigilance constante

Largement méconnu du grand public, le virus Mpox présente plusieurs voies de transmission. Par contact direct avec des fluides corporels ou des lésions cutanées, ou même par des objets contaminés, la transmission entre humains est une préoccupation majeure. Les literies, les vêtements, ou même une simple poignée de porte peuvent devenir les relais involontaires de cette menace virale. Mais c'est dans la sphère familiale et intime que la transmission devient plus ravageuse. Les proches, les amis, les partenaires sont les premières cibles du virus lorsqu'une personne est infectée.

Le premier cas décelé à Marrakech, bien qu'isolé et traité, nous rappelle que la protection individuelle reste la meilleure barrière contre cette menace. Les autorités ont d'ores et déjà exhorté la population à suivre des mesures de prévention strictes : se laver régulièrement les mains, éviter tout contact avec des personnes infectées ou suspectées de l'être, respecter les règles d'hygiène de base et surtout ne pas céder à la panique en véhiculant des rumeurs non vérifiées. Le ministère incite, dans un communiqué, les citoyens à se fier aux sources officielles pour obtenir des informations exactes. Parce qu'en temps de crise, l'information reste l'arme la plus puissante pour combattre à la fois la maladie et la désinformation qui peut l'accompagner.

Responsabilité individuelle

Si ce premier cas de Mpox au Maroc a été pris en charge avec une efficacité remarquable, il n'en reste pas moins un signal d'alerte. Une invitation à ne jamais baisser la garde, à toujours perfectionner nos systèmes de santé et à rester unis face à des crises qui, si elles ne peuvent être évitées, peuvent néanmoins être maîtrisées.

Mais au-delà de la vigilance sanitaire, c'est aussi un appel à la solidarité nationale qui est lancé par le ministère. La gestion de la variole du singe ne relève pas uniquement des autorités. Chaque citoyen, par son comportement, sa prudence et son sens de responsabilité, joue un rôle clé dans la lutte contre la propagation de cette maladie. En effet, la responsabilité individuelle est une pierre angulaire dans cette lutte collective. Il ne s'agit plus seulement d'obéir à des directives, mais de comprendre que chaque action, chaque geste quotidien, contribue à la sécurité sanitaire de tout le pays. C'est dans cette synergie entre autorités et citoyens que réside la véritable force face aux crises épidémiologiques. Plus que jamais, la santé publique dépend de la vigilance de chacun et la moindre négligence peut entraîner des conséquences graves.

Et si l'histoire récente nous a appris quelque chose, c'est bien que la victoire appartient à ceux qui, unis, savent faire preuve de résilience et d'intelligence face à l'inattendu.

Mehdi Ouassat

L'ANGSPE lance le projet de transformation de la gouvernance des EEP



L'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat et de suivi des performances des établissements et entreprises publics (ANGSPE) a lancé, jeudi, un projet ambitieux visant à promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance au sein des établissements et entreprises publics (EEP).

Ce projet a été lancé lors d'un événement réunissant 150 responsables représentant les EEP du périmètre de l'ANGSPE et qui a marqué le coup d'envoi d'une transformation profonde dans le cadre de la réforme du secteur, initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, indique l'agence dans un communiqué.

Présidé par le directeur général de l'ANGSPE, Abdellatif Zaghoun, en présence de plusieurs directeurs généraux d'EEP, cet événement a permis de réaffirmer l'ambition de la réforme du secteur des EEP, qui vise à accroître leur efficacité en renfor-

çant la professionnalisation de la gouvernance.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre des Orientations stratégiques de la politique actionnariale de l'Etat adoptées lors du Conseil des ministres du 1er juin 2024, en particulier l'Orientation 7 qui met l'accent sur la nécessité de 'renforcer le rôle exemplaire des établissements et entreprises publiques en matière de gouvernance et de performance', avec pour objectif une gestion active du portefeuille public, visant une valorisation optimale des actifs matériels et immatériels, ainsi qu'une amélioration des performances des EEP", précise l'ANGSPE.

La recomposition des organes délibérants et la digitalisation des instances de gouvernance

Les différentes interventions lors de cet événement ont mis en avant une approche

globale de la gouvernance, articulée autour de quatre axes fondamentaux, à savoir "le renforcement du cadre juridique et réglementaire", "les bonnes pratiques de gouvernance et de fonctionnement des conseils d'administration et des comités techniques", "la digitalisation des instances de gouvernance" et "la montée en compétence à travers la formation ainsi que la conduite du changement".

Ces piliers sont essentiels pour accompagner la transformation des pratiques de gouvernance au sein des EEP, afin de répondre aux enjeux de performance, de transparence et d'innovation.

Un plan de transformation à long terme

Le projet de promotion des bonnes pratiques de gouvernance s'inscrit dans une dynamique de long terme, avec une approche

de co-construction et de co-responsabilité qui permettra à chaque acteur de jouer un rôle actif dans l'évolution des pratiques.

Un dispositif d'accompagnement structuré et des sessions de suivi régulières seront mis en place pour adapter les stratégies aux besoins identifiés, garantissant ainsi une amélioration continue et durable des performances des EEP.

"GUIDE" : Le premier label marocain dédié à la gouvernance des EEP

A cette occasion, l'ANGSPE a également annoncé le lancement officiel du premier label marocain dédié à la gouvernance des EEP, sous l'appellation GUIDE - Governance Upgrading Initiative for Development and Excellence.

Ce label, inspiré par la norme internationale ISO 37000 et développé en partenariat avec l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), a pour objectif d'instaurer un nouveau standard d'excellence et de transparence dans le secteur public, en encourageant les meilleures pratiques de gouvernance.

L'intelligence collective au cœur de la gouvernance

L'événement a été aussi l'occasion de souligner l'importance de l'intelligence collective comme levier de transformation stratégique.

Les intervenants ont rappelé que l'approche collaborative est essentielle pour favoriser une gestion plus efficace des EEP, tout en instaurant une culture d'innovation, de partage et de transparence.

En engageant cette démarche, l'ANGSPE réaffirme son engagement à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs pour mettre en œuvre des pratiques de gouvernance novatrices, à la hauteur des objectifs fixés par la réforme.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la vision de Sa Majesté le Roi, vise à faire des EEP des modèles de performance, de transparence et d'exemplarité, en phase avec les défis et les opportunités économiques et sociaux du Maroc.

L'opération de collecte des données pour le RGPH se poursuit dans de bonnes conditions à Khouribga

L'opération de collecte des données pour le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), se poursuit dans la province de Khouribga, dans de bonnes conditions, à la faveur d'un engagement actif du personnel du recensement et des citoyens.

Au niveau de la commune rurale d'Ouled Abdoune, l'ensemble des moyens matériels, humains et logistiques sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération nationale d'envergure, qui se poursuit jusqu'au 30 septembre.

Dans le détail, un total de 799 personnes prennent part à cette opération au niveau de la province de Khouribga, dont 602 enquêteurs, 179 contrôleurs et 18 superviseurs communaux en plus des équipes administratives et des agents d'autorité dans les milieux urbain et rural.

En vue de faciliter le travail des recenseurs notamment dans les zones rurales, quelque 91 véhicules ont été déployés au niveau de la province pour faciliter le

déplacement des enquêteurs dans les zones de recensement.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Dahouqi, superviseur de la commune d'Ouled Abdoune a mis en avant les efforts déployés par les enquêteurs dans les communes à forte dominante rurale, saluant l'interaction positive des citoyens de ces zones qui répondent spontanément aux demandes des enquêteurs.

L'utilisation de systèmes d'information et de tablettes électroniques garantit de meilleurs résultats et permet au personnel du recensement de travailler avec efficacité avec une marge d'erreur moindre, a-t-il fait savoir.

De son côté, Aziza Mahouri, enquêtrice dans la préfecture de Khouribga, a expliqué que l'opération se déroule dans d'excellentes conditions grâce à la coordination de tout un chacun, recenseurs et citoyens, saluant les habitants des communes rurales qui ont fait montre d'un bon sens civique.

Le RGPH 2024 fournira des données socioéco-



nomiques et démographiques précises de nature à contribuer à orienter les politiques publiques dans divers domaines, a fait savoir Mme Mahouri.

Réalisé en application des Hautes Instructions Royales et en conformité avec les recommandations de la Commission statistique des Nations unies, le

RGPH 2024 permettra de fournir une image réelle de la population et de l'habitat. Il revêt une importance capitale pour la planification des politiques publiques et le développement socioéconomique du pays, offrant une photographie détaillée de la société marocaine et de son évolution.

Focus sur les critères à adopter par les médias dans le traitement de la thématique du Sida

Société

Les critères et précautions que les médias sont appelés à adopter dans le traitement de la thématique du Sida ainsi que les moyens à même de développer la couverture médiatique en la matière, ont été au centre d'un colloque national tenu, jeudi à Rabat, à l'initiative de l'Association de lutte contre le Sida.

Les participants à cette rencontre, organisée en partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme, ont indiqué que plus qu'un simple outil de transmission de l'information, les médias sont un moyen efficace pour former la conscience publique, orienter les comportements et briser le silence autour d'un tel sujet.

Dans ce contexte, le président de l'Association de lutte contre le Sida, Mahdi Qarqouri, a souligné que ce colloque constitue une opportunité d'échange d'idées et d'expériences, ainsi qu'une invitation à mener une réflexion perspicace sur les modes d'amélioration et de développement de la couverture médiatique autour du Sida, exprimant le vœu de voir cette rencontre aboutir à de nouvelles conclusions et à des partenariats fructueux en vue du renforcement du rôle des médias dans la lutte contre cette maladie.

Pour sa part, le président de la Commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, Younes Moujahid, a mis en avant l'importance du rôle des médias dans le



traitement de la thématique du Sida en faisant valoir les principes de professionnalisme, de responsabilité sociale et d'éthique.

A cette occasion, M. Moujahid a passé en revue une série de précautions, de normes et de standards que les médias doivent adopter quand il s'agit d'écrire, d'évoquer ou de traiter le thème du Sida, mettant l'accent sur la nécessité de faire preuve de précision, d'avoir un contexte clair et de veiller à garantir l'équilibre dans le traitement de l'information, tout en s'appuyant sur des sources fiables tels que les spécialistes et les experts.

Le président du Syndicat national de la presse marocaine, Abdelkbir Khkichen, a, quant à lui, noté que la participation du syn-

dicat à ce colloque constitue l'aboutissement d'un processus de coopération qui remonte à 2007, notant que l'objectif est de passer à une seconde étape de traitement médiatique de cette maladie.

Il a, dans ce sens, souligné que le syndicat a veillé, tout au long de ces années, à faire preuve de professionnalisme et de précision dans le traitement de cette question sensible.

De son côté, Amina Al-Kattani, du Programme national de lutte contre le Sida, a passé en revue les orientations du Plan stratégique national intégré de lutte contre le SIDA, les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales 2024-2030, expliquant que les objectifs fixés à l'horizon 2030 consistent à réduire la

mortalité liée aux hépatites et les nouvelles infections de 90% respectivement, à surmonter les obstacles à l'accès à la prévention et aux soins pour les personnes porteuses du VIH, à assurer une coordination au niveau national et à mettre en place des partenariats efficaces avec les institutions publiques, les organisations de la société civile et le secteur privé dans le contexte de la réforme du système de santé et de la généralisation de la couverture médicale. Les autres interventions ont abordé des sujets tels que "le SIDA entre mythes et informations fondées sur des faits scientifiques", "le VIH et les droits de l'Homme" et "les normes professionnelles et l'éthique journalistique".

La police de secours, un concept novateur de proximité

Le 52ème numéro de la "Revue de police", publiée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) en langues arabe et française, consacre un Spécial à la "police de secours", en tant que concept novateur de proximité et de management de la sécurité urbaine, tout en braquant les projecteurs sur les salles de commandement et de coordination, des structures sécuritaires intégrées au service de la sécurité urbaine, et le service "Allô 19", un nouveau système à la pointe de la technologie.

Dans ce numéro, la DGSN reproduit d'abord le texte intégral du Discours adressé par SM le Roi Mohammed VI à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône, puis consacre son éditorial aux efforts déployés par la DGSN pour s'inscrire sur la voie de la modernisation, notamment en se dotant d'outils et de technologies idoines, pour mener à bien sa mission régalienne, celle de la protection des personnes et des biens.

Fortement imprégnée de l'esprit de la modernisation, la DGSN explore toutes les potentialités offertes par les nouvelles technologies, étudie leur faisabilité, teste leur efficacité et les adapte pour en faire des outils performants, efficaces et efficaces, qui répondent aux vrais besoins en matière de sécurité, ainsi qu'aux enjeux et défis sécuritaires en perpétuelle mutation, relève l'éditorialiste, ajoutant que c'est dans cette logique que s'inscrit le projet des Salles de commandement et de coordination.

La nouvelle configuration de ces salles, dit-

il, incarne l'esprit de modernisation et d'appropriation des nouvelles technologies, affirmant : "Ces salles ou centres, seraient-ils, remplacent progressivement les anciennes Salles de trafic, dont la mission principale se résumait, bien que très importante, à la réception des appels d'urgence".

L'intégration des nouvelles technologies dans le dispositif a élargi le spectre d'action et a donné naissance à de nouvelles missions et spécialités au sein de cette structure policière, telles que la vidéoprotection, la cartographie opérationnelle et la géolocalisation, a-t-on poursuivi.

Quant au service "Allô 19", la revue précise que c'est un système composé de trois applications permettant à la fois, aux opérateurs téléphoniques de gérer les appels d'urgence d'une manière professionnelle, et aux responsables de superviser le travail desdits opérateurs d'une façon efficace et optimale.

Dans la rubrique "Éclairage", la publication jette la lumière sur l'École des spécialités policières relevant de l'Institut Royal de police à Kénitra et qui est une réplique miniaturisée d'une vraie Salle de commandement et de coordination.

Ainsi la revue détaille les différentes formations initiales et spécialisées, en adéquation avec les nouvelles exigences technologiques, en plus d'une pédagogie renouvelée, axée sur la pratique opérationnelles et les mises en situation professionnelle.

Participation du Maroc au Caire au Congrès de l'Union arabe du bénévolat

Le Caire accueillera, ce samedi, le Congrès de l'Union arabe du bénévolat, avec la participation de 19 pays arabes, dont le Maroc.

Le Maroc est représenté à cet événement, qui se tient dans le cadre de la célébration de la Journée arabe du bénévolat (15 septembre) par le Centre marocain du volontariat et de citoyenneté.

La rencontre, qui verra la participation de leaders arabes dans ce domaine, planchera sur différents sujets en lien avec le bénévolat dans le monde arabe, notamment des plans d'action sur le terrain, selon un communiqué des organisateurs.

Elle sera marquée notamment par un hommage à des figures de proue du bénévolat, la signature de conventions internationales et arabes pour le renforcement de la coopération dans ce domaine et l'organisation d'un colloque sur les médias et leur rôle dans la diffusion de la culture du bénévolat, ajoute la même source.

L'Union poursuit ses efforts pour attirer davantage d'organisations bénévoles des pays arabes, afin de renforcer son rôle de chef de file dans ce

domaine au niveau arabe, explique-t-on.

Pour le président de l'Union arabe du bénévolat, Yousef bin Ali Al-Kadim, cette organisation, créée il y a 21 ans, a réussi à réunir 19 pays arabes et obtenu de grands résultats, notamment une contribution efficace dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, grâce à des actions bénévoles de grande envergure.

L'Union aspire à s'ériger en un projet arabe global via des programmes et des initiatives bénévoles spécifiques à même de contribuer au développement de la conscience collective, de manière à permettre la construction d'une société intégrée, imprégnée de la culture du bénévolat, a-t-il expliqué.

L'Union arabe du bénévolat est une organisation non-gouvernementale qui comprend les instances, organisations, associations et centres qui s'intéressent à l'action bénévole. Elle vise à soutenir la jeunesse arabe dans la réalisation de ses projets et activités bénévoles au service de leurs sociétés et à appuyer la créativité bénévole dans les pays arabes.



Condamnations internationales de la mort d'humanitaires à Gaza dans un raid israélien



L'ONU a condamné jeudi la mort de six de ses collaborateurs dans une frappe israélienne contre une école abritant des déplacés dans la bande de Gaza, qui a tué, selon elle, 18 personnes au total, dont des femmes et des enfants.

Israël a affirmé avoir visé des combattants du Hamas palestinien lors de cette dernière attaque en date de son armée mercredi contre une école transformée en camp de déplacés dans le territoire palestinien dévasté par plus de 11 mois de guerre.

Celle-ci a été déclenchée par une attaque du mouvement islamiste Hamas contre Israël le 7 octobre. Israël a juré de détruire le Hamas et lancé une campagne de bombardements aériens suivie d'une offensive terrestre à Gaza, qui ont fait des dizaines de milliers de morts et provoqué un désastre humanitaire et sanitaire.

Le patron de l'ONU Antonio Guterres a "condamné la mort d'au moins 18 personnes, dont des enfants, des femmes et six employés de l'Unrwa (l'agence pour les réfugiés palestiniens), dans des frappes aériennes israéliennes qui ont touché une école servant d'abri à Nousseirat", dans le centre de la bande de Gaza.

Lorsqu'une école "devient un centre de commandement et de contrôle du Hamas (...), elle devient alors une cible légitime", a affirmé plus tôt David Mencer, un porte-parole du gouvernement israélien.

"Cet incident doit faire l'objet d'une enquête indépendante et approfondie", a ajouté M. Guterres, exhortant "toutes les parties à s'abstenir d'utiliser les écoles, les abris ou les zones environnantes à des fins militaires".

Selon l'ONU, 12.000 déplacés avaient

trouvé refuge dans l'école qui a déjà été visée plusieurs fois depuis le début de la guerre.

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, s'est dit "scandalisé". "Le mépris des principes fondamentaux du droit international humanitaire, en particulier de la protection des civils, ne peut et ne doit pas être accepté par la communauté internationale."

Même son de cloche à Berlin, qui a jugé "totalement inacceptable" la mort des humanitaires.

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a appelé à protéger les travailleurs humanitaires, affirmant aussi "continuer de voir le Hamas se cacher dans ces sites".

L'armée israélienne a indiqué dans un communiqué que son aviation avait "mené une frappe de précision sur des combattants qui opéraient" dans l'école.

Elle a ensuite dit avoir demandé à l'Unrwa de lui fournir "des informations détaillées et les noms des travailleurs", afin d'enquêter.

Juliette Touma, directrice de la communication à l'agence onusienne, a indiqué à l'AFP ne pas avoir connaissance d'une telle demande, affirmant que l'Unrwa "partage chaque année les listes de tous ses employés avec les gouvernements hôtes et, dans le contexte de la Cisjordanie et de Gaza, avec l'Etat d'Israël en tant que force occupante".

"Il n'y a aucun lieu sûr à Gaza", s'est lamentée Oum Ayman, une Palestinienne, devant l'hôpital des martyrs d'al-Aqsa de Deir al-Balah, où ont été transportés des blessés dans la frappe de l'école. "Les enfants, les personnes âgées, les femmes, qu'ont-ils fait de mal pour finir en mor-

ceaux?"

Ces derniers mois, l'armée a frappé plusieurs écoles dans la bande de Gaza, accusant le Hamas d'y opérer.

La grande majorité des 2,4 millions d'habitants du territoire palestinien ont été déplacés et beaucoup ont trouvé refuge dans des écoles.

Ailleurs dans la bande de Gaza, au moins 15 Palestiniens ont été tués jeudi

dans les bombardements incessants israéliens, dont sept y compris des enfants à Gaza-ville (nord), selon la défense civile.

Sur le front humanitaire, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que le premier cycle de vaccination anti-polio à Gaza avait probablement atteint son objectif. Selon elle, plus de 552.000 enfants ont reçu une première dose et la deuxième doit leur être administrée dans environ quatre semaines.

En Israël, le chef d'une unité d'élite de l'armée chargée de décoder et analyser les informations obtenues par le service de renseignement, a annoncé sa démission dans le sillage de l'échec de son service à empêcher l'attaque du 7 octobre.

Ce jour-là, des commandos du Hamas infiltrés de Gaza dans le sud d'Israël ont mené une attaque qui a entraîné la mort de 1.205 personnes, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP à partir de données officielles israéliennes.

Sur les 251 personnes enlevées ce jour-là, 97 sont toujours retenues à Gaza, dont 33 ont été déclarées mortes par l'armée.

Les représailles israéliennes ont fait au moins 41.118 morts, selon un bilan du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas. La majorité des morts sont des femmes et des enfants, d'après l'ONU.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a averti par ailleurs d'une "dévastation" économique d'une "ampleur stupéfiante" à Gaza où la reconstruction se chiffrera en dizaines de milliards de dollars, selon un rapport publié jeudi.

Hala Abou-Hassira : *La France doit reconnaître l'Etat palestinien avant qu'il ne soit trop tard*

La représentante de l'Autorité palestinienne en France Hala Abou-Hassira a appelé Paris à "reconnaître l'Etat de Palestine avant qu'il soit trop tard", pour préserver la possibilité d'une solution à deux Etats, dans une interview vendredi à France 24.

"J'attends de la France de reconnaître l'Etat de Palestine avant qu'il ne soit trop tard, pour préserver la perspective et déclencher un processus entre les Palestiniens et les Israéliens", a déclaré Mme Abou-Hassira, en demandant à la France d'être "cohérente".

"Ce serait une dynamique qui va créer une perspective politique" pour parvenir à la solution à deux Etats, a ajouté la représentante palestinienne, jugeant que l'autre alternative était "un seul Etat d'apartheid".

"Il est de la responsabilité de l'Europe et des Etats-Unis de reconnaître immédiatement l'Etat de Palestine, qui vivrait en paix et en sécurité avec l'Etat d'Israël, et qui vivrait aussi en égalité", a-t-elle martelé.

Des représentants de pays arabes et européens, dont le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell, se sont retrouvés à Madrid vendredi pour essayer de faire avancer cette perspective. Quelques pays européens dont l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont reconnu l'Etat palestinien. Paris de son côté affirme ne pas y être opposé mais répète attendre le moment "favorable" pour le faire.

Au moment où la guerre à Gaza, déclenchée par le massacre du 7 octobre, va bientôt entrer dans sa deuxième année, la représentante palestinienne a réclamé un "cessez-le-feu immédiat" et "la fin de l'occupation militaire israélienne sur l'ensemble des territoires palestiniens occupés".

"Il est temps que la communauté internationale intervienne concrètement et avec force pour imposer ce cessez-le-feu", a-t-elle insisté, alors que des négociations infructueuses se déroulent depuis des mois sous l'égide des Américains, des Egyptiens et des Qataris.

"Le projet israélien est très clair (...) C'est un projet de colonisation, d'annexion et d'expulsion par la force du peuple palestinien de la Palestine occupée", a-t-elle dénoncé.

La campagne américaine se poursuit sur fond de diatribes de Trump contre les migrants

La campagne présidentielle s'est poursuivie vendredi avec des déplacements de Kamala Harris et de Donald Trump dans des Etats décisifs, alors que le candidat républicain multiplie les diatribes, en partie mensongères, contre les migrants.

Le déplacement du milliardaire de 78 ans dans le Nevada (ouest) devait être en théorie consacré à l'économie.

Mais jeudi, pour un meeting en Arizona censé être consacré au même thème, Donald Trump a, comme à son habitude, balayé toutes sortes de sujets, en insistant particulièrement sur l'immigration, une thématique récurrente de sa course à la Maison Blanche et une préoccupation de premier rang des électeurs selon les sondages.

Dans cet Etat de l'Ouest, frontalier du Mexique, il a une nouvelle fois évoqué une affirmation mensongère et raciste selon laquelle des migrants haïtiens voleraient des chiens et des chats pour les manger à Springfield, une petite ville de l'Ohio.

"C'était une magnifique communauté, c'est horrible ce qui s'est passé", a-t-il lancé à la foule, évoquant aussi, sans preuve, le cas de migrants s'en prenant à des "oies" ou "violant des jeunes filles américaines".

Le candidat républicain promet en cas d'élection de lutter contre l'immigration illégale à coups d'expulsions massives.

Une activiste de droite radicale vue récemment dans son entourage de campagne, Laura Loomer, a pour sa part violemment attaqué Kamala Harris, dont la mère est indienne, en écrivant récemment sur X qu'en cas de victoire de la démocrate, la Maison Blanche "sentirait le curry".

Kamala Harris devait être vendredi dans le "swing state", l'Etat pivot, peut-être le plus crucial de la présidentielle le 5 novembre: la Pennsylvanie, avec ses 19 grands électeurs.

La vice-présidente n'a jusqu'ici pas rebondi sur ces propos de son rival. Lorsque Donald Trump avait évoqué la théorie complotiste sur



les animaux domestiques lors de leur débat télévisé mardi, elle avait réagi en secouant la tête avec véhémence et en arborant un air mi-amusé mi-scandalisé.

Cette fille d'une mère indienne et d'un père jamaïcain, première femme vice-présidente des Etats-Unis, n'a jamais embrayé sur les attaques visant son identité depuis le début de sa campagne, menée de manière très méthodique et avec un positionnement résolument centriste.

Jeudi, la démocrate de 59 ans a déroulé ses discours déjà bien rodés en Caroline du

Nord, un autre Etat pivot du Sud historique américain, sur la façade Atlantique.

"Il est temps de tourner la page" Trump, a-t-elle martelé, en promettant de défendre la classe moyenne et le droit à l'avortement.

A nouveau, Kamala Harris, arrivée avec fracas dans la course après le retrait du président Joe Biden il y a moins de deux mois, a martelé que l'élection serait "très serrée" et qu'elle n'était "pas donnée favorite".

La candidate, qui de l'avis général a dominé son adversaire lors du débat de mardi, ne pourra pas compter sur une nouvelle

confrontation de ce type pour lui donner de l'élan: Donald Trump s'est en effet opposé jeudi à un autre débat.

Dans une Amérique qui semble aujourd'hui irrémédiablement divisée sur le plan politique, les deux candidats sont au coude-à-coude dans les sondages.

Comme en 2016 et 2020 tout devrait donc se jouer sur quelques dizaines de milliers de voix d'électeurs indécis dans six ou sept Etats stratégiques, et ce quel que soit le total des voix à l'échelle du pays, puisque l'élection se déroule selon le principe du suffrage universel indirect.

La Corée du Nord publie ses premières images d'une installation d'uranium enrichi

La Corée du Nord a publié pour la première fois vendredi des images présentées comme celles de ses installations d'enrichissement d'uranium, à l'occasion d'une visite de Kim Jong Un qui a appelé à un renforcement des capacités nucléaires du pays.

Pyeongyang, qui a effectué son premier essai nucléaire en 2006 et fait l'objet de nombreuses sanctions des Nations unies pour ses programmes d'armement interdits, n'avait jamais montré publiquement ces installations.

Celles-ci produisent de l'uranium hautement enrichi, nécessaire à la fabrication d'ogives nucléaires, grâce à des centrifugeuses à grande vitesse.

M. Kim a visité l'Institut des armes nucléaires et une base de production de matériaux nucléaires militaire, a indiqué l'agence de presse officielle KCNA, sans préciser où se situent ces installations ni quand a eu lieu la visite.

Le dirigeant nord-coréen "a souligné la nécessité d'augmenter encore le nombre de centrifugeuses afin d'accroître de manière exponentielle les armes nucléaires d'autodéfense", a rapporté l'agence, en publiant des images de Kim Jong Un en train d'inspecter des

rangées de centrifugeuses.

M. Kim "s'est familiarisé avec la production d'ogives nucléaires" et de matériaux nucléaires, selon l'agence.

Le dirigeant a exhorté à "promouvoir l'introduction d'une centrifugeuse d'un nouveau type (...) afin de renforcer les fondations pour produire des matières nucléaires à usage militaire".

M. Kim a également appelé à "fixer un objectif à long terme plus élevé pour la production des matières nucléaires nécessaires", a ajouté KCNA.

Les programmes d'armement nucléaire de la Corée du Nord sont sous sanctions de l'ONU, mais le pays ignore ces restrictions, notamment grâce au soutien de ses alliés, la Russie et la Chine.

La Corée du Sud a condamné Pyongyang pour avoir "révélé l'existence d'une installation d'enrichissement de l'uranium" et évoqué une augmentation de la production de matériaux destinés aux armes nucléaires. "Il s'agit d'une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies", a déclaré un porte-parole du ministère de l'Unification à Séoul.

Selon les experts, la diffusion d'images des installations d'enrichissement d'uranium pourrait avoir pour objectif d'influer sur l'élection présidentielle américaine de novembre.

Ces images sont "un message à la prochaine administration" signifiant "qu'il sera impossible de dénucléariser la Corée du Nord", a déclaré à l'AFP Hong Min, principal analyste à l'Institut coréen pour l'unification nationale.

"Il s'agit également d'un message demandant aux autres pays de reconnaître la Corée du Nord comme un Etat nucléaire", a-t-il ajouté.

La Corée du Nord exploiterait plusieurs installations d'enrichissement de l'uranium, selon les renseignements sud-coréens, dont une sur le site nucléaire de Yongbyon. Mise hors service après des négociations, Pyongyang l'aurait réactivé en 2021.

L'installation dévoilée vendredi est "très probablement le site de Kangson", un autre complexe nucléaire top secret près de Pyongyang, selon M. Hong.

Il est toutefois peu probable que cette mise en lumière soit rapidement suivie d'un nouvel essai nucléaire, a estimé l'analyste.

Selon des informations publiées mercredi

par 38 North, un programme d'analyse de la Corée du Nord géré par le groupe de réflexion Stimson Centre, le principal site d'essais nucléaires de la Corée du Nord a été endommagé par des inondations consécutives à des pluies diluviennes fin juillet.

Ce site "est en très mauvais état". "Toutes les routes et voies ferrées ont été détruites par les pluies et le sol est très fragilisé", croit également savoir M. Hong.

Les relations entre Séoul et Pyongyang sont à leur plus bas et le Nord a récemment annoncé le déploiement de 250 lanceurs de missiles balistiques à sa frontière Sud.

La Corée du Nord a lâché ces derniers mois de grandes quantités de ballons chargés d'immondices, avec une nouvelle série la semaine dernière.

Jeudi, Séoul a annoncé que la Corée du Nord avait tiré plusieurs "missiles balistiques de courte portée" en direction de la mer, son premier essai d'armement majeur depuis début juillet.

Mais l'agence KCNA a indiqué vendredi qu'il s'agissait d'un test d'un "nouveau type de lance-roquettes multiples de 600 mm".

Portrait



Mohammad Rasoulof

Le "hors-la-loi" du cinéma iranien

Son école de cinéma: les prisons. Après des décennies à braver la censure, l'Iranien Mohammad Rasoulof a dû se résoudre à fuir son pays, brûlant tous ses vaisseaux dans un dernier film qui dénonce le régime.

Après des années à déjouer la censure, Mohammad Rasoulof, 51 ans, a dû se résoudre à l'exil après le tournage, en clandestinité, de ce film, "Les graines du figuier sauvage".



La justice iranienne interdit à Rasoulof de tourner des films pendant 20 ans, mais il continue de tourner en secret des films, régulièrement sélectionnés à Cannes, ou à Berlin

Sa présentation à Cannes, où il a obtenu un prix spécial du jury, puis sa sortie en salles, tiennent du miracle. "Il faut vingt ans de formation pour apprendre. Sinon n'importe qui pourrait faire un bon film clandestin !", racontait sur la Croisette le cinéaste, à peine arrivé en Europe, à l'AFP.

Ses séjours en prison ont été une école pour développer son "côté hors-la-loi" et duper les services de sécurité, lorsqu'il faut dissimuler les scénarios, ou user de subterfuges pour cacher l'identité des acteurs.

Des connaissances qui lui ont permis aussi d'organiser sa fuite d'Iran. Un exil auquel il s'était jusque-là refusé pour continuer de se battre dans son pays.

Mais la perspective d'un retour derrière les barreaux après une condamnation pour "collusion contre la sécurité nationale" l'a convaincu de couper ses appareils électroniques et quitter le pays à pied, à travers les montagnes, pour l'Europe et l'Allemagne, où vit sa fille Baran.

Dès son arrivée à Cannes, il a annoncé la couleur, souhaitant continuer le combat: "J'espère que tout l'appareil

de l'oppression et de la dictature finira par disparaître en Iran", a-t-il lancé.

Corruption dans "Un homme intègre" (2017), l'histoire d'un homme qui tente de se battre contre les manœuvres malhonnêtes d'une compagnie privée poussant des villageois à vendre leurs biens, peine de mort dans "Le diable n'existe pas" (2020): l'œuvre de Rasoulof est éminemment politique.

Jusqu'à son dernier film, "Les graines du figuier sauvage", qui intègre des images du mouvement "Femme, vie, liberté" et de la répression des manifestations qui ont secoué l'Iran à partir de fin 2022.

Des manifestations portées par une nouvelle génération qu'il admire: "cette génération, avec l'accès aux médias, aux informations, a développé une conscience, et va susciter d'énormes changements", espère-t-il.

Né en 1972 à Chiraz (sud-ouest), l'une des villes les plus ouvertes d'Iran, Mohammad Rasoulof a étudié la sociologie puis le montage à Téhéran.

Il est de longue date dans le viseur des autorités. Il doit sa première peine de prison à un projet de documentaire

avec un autre cinéaste, Jafar Panahi, l'un de ses proches, sur les manifestations massives qui ont suivi la réélection contestée du président Mahmoud Ahmadinejad en 2009.

La justice iranienne lui interdit de tourner des films pendant 20 ans, mais il continue de tourner en secret des films, régulièrement sélectionnés à Cannes, ou à Berlin par exemple.

Après avoir été privé de son passeport, Mohammad Rasoulof n'avait pas pu se rendre à la Berlinale en 2020 pour présenter "Le diable n'existe pas", Ours d'or.

Pendant le tournage des "Graines du figuier sauvage", la menace se rapproche à nouveau.

Début mai, son avocat Me Babak Paknia avait révélé que Mohammad Rasoulof avait été condamné à huit ans de prison, dont cinq applicables, des coups de fouet, une amende et une confiscation d'une partie de ses biens.

Ce jugement fait suite à l'arrestation du cinéaste en juillet 2022 pour avoir dénoncé la "corruption" et "l'incompétence" des autorités, et encouragé des manifestations liées à l'effondrement



Après des années à déjouer la censure, Mohammad Rasoulof a dû se résoudre à l'exil après le tournage, en clandestinité, de ce film, "Les graines du figuier sauvage"

d'un immeuble ayant fait plus de 40 morts dans le sud-ouest de l'Iran.

La prison, dont il sera libéré pour raisons de santé en janvier 2023, sera pour lui un "poste d'observation privilégié" du mouvement "Femme, vie, liberté".

Et lorsqu'un responsable pénitentiaire lui confie ses difficultés à assumer ses actes devant ses propres enfants, et ses pulsions suicidaires, il sait qu'il tient l'idée de son prochain film.

Abdellah Baïda : Rien n'est jamais

Entretien tranché en matière de création littéraire

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Abdellah Baïda : Avant même l'écriture, il y avait la lecture, beaucoup de lecture. Il doit y avoir de la lecture, sinon rien de valable ne se dégage. Cela mérite d'être dit et répété, on ne le répétera jamais assez surtout par les temps qui courent : Il faut lire ! Non seulement pour pouvoir écrire, mais pour pouvoir vivre, bien vivre.

J'ai écrit et publié mes premiers textes dans les années 90 du siècle dernier. Il s'agissait surtout de publications académiques sous forme d'articles autour notamment des littératures francophones. En juillet 2000, j'ai remporté le Prix de la nouvelle du concours « Auteurs inaperçus du Maghreb » organisé par une association à Safi. Cela m'avait beaucoup encouragé à continuer à écrire, à tenter de créer et à partager avec les lectrices et les lecteurs. Mon premier roman « Le Dernier salto » est sorti aux éditions Marsam il y a exactement dix ans. Il a obtenu le Prix Grand Atlas dans les catégories « Etudiants » et « Culturethèque ».

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits, et de les écrire ?

Toutes les lectures nous impactent consciemment ou inconsciemment. Quand j'étais au collège, je lisais beaucoup en arabe, notamment les œuvres de Nagib Mahfouz, Ihsan Abdelkoudos, Al Manfalouti, Taha Houcine, etc. Dès le lycée, je me suis orienté vers des lectures en langue française, il y avait bien sûr les grands classiques du XIX^{ème} siècle tels que Flaubert, Zola et Balzac mais aussi des incontournables du XX^{ème} comme Sartre et Camus. A travers la langue française, j'ai pu aussi découvrir de grandes œuvres

de la littérature du monde, plus précisément la littérature russe et celle des Amériques. J'ai lu et je continue à lire des auteurs qui me nourrissent comme Milan Kundera, Philip Roth et Paul Auster. Cela dit, je n'oublie pas l'apport des auteurs marocains avec qui j'ai partagé le texte et le contexte, je cite à titre indicatif Edmond Amran El Maleh, Mohammed Khaïr-Eddine, Mohammed Leftah, Driss Chraïbi, Abdelkébir Khatibi...

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Un cérémonial ? Pas forcément. Une certaine rigueur, oui. Je crois au fait que l'inspiration ne constitue qu'une minuscule composante dans le processus de création d'une œuvre. Tout le reste est le fruit d'un vrai travail. Pour ma part, dès que je choisis un sujet de roman, j'en fais une obsession. Et pendant au moins une année, la plupart de mes activités tournent autour de ce choix. J'explore l'univers de mon roman à venir, je prends des notes, beaucoup de notes, je ne rédige pas encore, je m'imprègne de certaines situations que je pense exploitables au niveau de l'intrigue, etc. La deuxième étape, c'est la rédaction : écrire presque chaque jour, de préférence le matin très tôt, jusqu'aux environs de 11 heures. Les matinées, j'écris sur mon ordinateur et le reste de la journée j'écris dans ma tête. Ne pas laisser de périodes creuses, il faut maintenir le fil jusqu'au bout du roman. Une fois le premier jet terminé, là commence un autre travail : réécriture et peaufinage. Cette étape peut aussi durer longtemps et elle est très importante. Un petit détail peut changer la destinée d'un roman. J'ai vécu l'écriture de plusieurs de mes romans comme des explorations de certains univers.



Ce fut le cas de l'univers canin pour mon roman « Nom d'un chien » (2016), l'univers livresque pour « Testament d'un livre » (2018), l'univers de la musique dans « L'Irrésistible appel de Mozart » (2022)...

«Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

C'est même parfois assez inextricable. Dans l'action d'écrire, plusieurs sensations et sentiments s'imbriquent et il est souvent difficile de les démêler. Cependant, pour simplifier au risque de schématiser voire de caricaturer, je trouve beaucoup de plaisir dans l'écriture, dans la mise en place d'un univers avec ses personnages, ses situations, ses rebondissements, etc. Le rapport qu'un écrivain entretient avec ses créatures dans un roman est assez problématique. C'est partiellement le sujet de mon nouveau roman « Sacré personnage » (Ed. Marsam, 2024). Il y est question, grosso modo, d'un personnage qui sort d'un roman et s'en va à la recherche de son auteur pour s'expliquer avec lui à propos du destin qu'il lui avait choisi dans son livre. Vous voyez, la fiction peut quitter son cadre et venir nous bousculer dans notre réalité !

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Voilà, c'est un peu ce que je disais en évoquant « Sacré personnage » ! Avec la vie écrite, nous sommes dans des dimensions multiples et plus larges qui embrassent aussi bien la réalité que la fiction. Dans la vie réelle, il y a trop de dispersion, trop de parasitage, alors que dans l'écrit, il est possible de focaliser sur un bref instant et en faire une éternité. La

même chose pour un furtif sentiment ou une fugace sensation, ça peut être l'objet de tout un livre qui s'étale sur quelques centaines de pages.

Nous pouvons aussi dire que la littérature permet de vivre plusieurs vies.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Il y a parfois un déphasage entre ce que l'écrivain pense avoir exprimé dans un texte et la manière par laquelle le lecteur reçoit le même texte. Rien n'est jamais tranché en matière de création littéraire. C'est dans la confrontation avec les lecteurs que je perçois combien mes textes se prêtent à diverses lectures. Parfois, certaines interprétations que je croyais invisibles sont proposées et défendues par des lecteurs (souvent par des lectrices !)...

et je ne peux que m'incliner devant leur pertinence. L'œuvre n'appartient qu'à moitié à son auteur. Dans le roman « L'Irrésistible appel de Mozart », il est question d'un retraité de la Banque du Maroc qui, en quittant l'univers des chiffres, va se lancer pour la première fois dans l'exploration de l'univers de l'art et plus précisément celui de la musique. C'est une nouvelle vie qui s'offre à lui et de nouveaux horizons qui s'ouvrent devant lui, ce fut comme une nouvelle naissance. Cette situation, par exemple, chaque lecteur peut l'adopter et l'adapter à sa propre situation... même si les marges de l'incertitude demeurent. J'aime mettre dans mes romans des situations qui font réfléchir tout en procurant du plaisir.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° 01/2024/BG

Le 08 Octobre 2024 à 11 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un complexe résidentiel des agents d'autorité à la ville de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Douze Millions Cinq Cent Mille Dirhams, 00 Cts (12.500.000,00 Dh). Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.
N° 6271/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° 02/2024/BG

Le 08 Octobre 2024 à 11 h 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à

l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Etude architecturale et suivi des travaux d'extension et d'aménagement du parc Provincial de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Douze Millions Cinq Cent Mille Dirhams, 00 Cts (12.500.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.
N° 6272/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 15/2024/BG

Le 08 Octobre 2024 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un complexe résidentiel des agents d'autorité, de restauration de l'ancienne résidence officielle et de construction du parc provincial à la ville de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 9.000,00 dhs (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 6273/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 16/2024/BG

Le 08 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Contrôle et optimisation des études techniques et suivi des travaux de construction d'un complexe résidentiel des agents d'autorité, de restauration de l'ancienne résidence officielle et de construction du parc provincial à la ville de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 450.000,00 Dhs (Quatre Cent Cinquante Mille Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9.000,00 dhs (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 6274/PA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 17/2024/FDR

Le 09 Octobre 2024 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix portant sur : Travaux de construction de la liaison routière reliant le centre de la Commune Imi N'fast et Douar Dfilia via Douars Imi Ougoug, Ougoug, Izouzen, Tagadirt, Igounfel, Bouhda, Bouzougouen, Lamdana et Tadart, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 32.106.280,80 Dhs (Trente Deux Million Cent Six Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams, 80 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600.000,00 dhs (Six Cent Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 6275/PA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 547.500,00 Dhs (Cinq Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 6276/PA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 19/2024/FDR

Le 09 Octobre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Contrôle topographique des travaux de construction de la liaison routière reliant le centre de la Commune Imi N'fast et Douar Dfilia via Douars Imi Ougoug, Ougoug, Izouzen, Tagadirt, Igounfel, Bouhda, Bouzougouen, Lamdana et Tadart, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 415.200,00 dhs (Quatre Cent Quinze Mille Deux Cent Dirhams, 00 Cts.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 6277/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 20/2024/FDR

Le 09 Octobre 2024 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Travaux de construction d'un dispensaire rural avec logement au Douar El Hafarat à la Commune de Trine Amellou, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.440.000,00 Dhs (Un Million Quatre Cent Quarante Mille Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 6278/PA

- NEW COLLECTION - SARL AU CAPITAL DE 2.500.000,00 DH
Rue Sebta, Résidence RAMI, Etage 2 N° 8 - Casablanca
- Donation & Cession parts sociales - Nomination Gérance & Refonte statuts -
I- Aux termes des procès-verbaux, actes de donation & cession de parts sociales, établis à Casablanca, aux dates du 09 Mai 2024- 25 & 28 Juin 2024; il a été décidé l'adoption des Résolutions sociales suivantes :
* Donation de deux (02) parts sociales de cent dirhams chacune, effectuée par Mme EL IDRISSE RAHMOUNI Wafa en faveur de Mr DRISSI-OUUGHRI Mohammed ;
* Cession de treize mille (13000) parts sociales de cent dirhams chacune, effectuée par M. DRISSI OUDGHIRI Mohammed en faveur de M. CHRAIBI Rabii ;
* Nomination de la Gérance de la société assurée par Mr CHRAIBI Rabii pour une durée de trois ans (3ANS), à compter du 28 Juin 2024.
* Refonte des statuts sociaux.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 29 Aout 2024, sous N° 932058.

Pour Mention LA GERANCE N° 6289/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 72/BG/T/2024
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Le 08/10/2024 A 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux Travaux d'aménagement du logement du chef cercle d'el boreouj à la commune el borouj -province de settat.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse:www.marches-publics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirham(5 000,00dhs).
L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent neuf mille cinq cent quatre-vingt seize dirhams et quatre-vingt huit centims toutes taxes comprises(TTC)309 596,88 dh.T.T.C)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultationainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1501-23 du13 juin 2023portant application de l'article 148 du décret n°n°2-22-431pour les très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
N° 6290/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 73/INDH/T/2024
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 09/10/2024 A10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux **travaux de construction de dar al eououma à la commune Laelad -Province de Settat**
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **trente mille dirhams (30 000,00 dhs)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **un million sept cent cinquante six mille six cent quatre vingt treize dirhams et soixante deux centimes toutes taxes comprises TTC (1 756 693,62 dh T.T.C)**
Le prix d'acquisition des plans est de **15,00dh (quinze dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A2	4

N° 6291/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL**

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT LA CONSULTATION ARCHITECTURALE 04/CA/2024.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA VOUS INFORME DES MODIFICATIONS SUIVANTES :

- DATE D'OUVERTURE DES PLS : 25/09/2024 A 10h :30 Min au lieu de 17/09/2024 A 10h30min.
- OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE : L'ÉTUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 UNITES PRESCOLAIRES : 5 UNITES A LA COMMUNE JNANE BOUIH , 3 UNITES A LA COMMUNE SIDI CHIKER , 2 UNITES A LA COMMUNE D'EL GUENTOUR, UNE UNITE A LA COMMUNE RAS EL AIN , UNE UNITE A LA COMMUNE JDOUR , UNE UNITE A LA COMMUNE KHOUALKA . ET UNE A TIAMIM PROVINCE DE YOUSOUFIA AU LIEU DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 UNITES PRESCOLAIRES : 5 UNITES A LA COMMUNE JNANE BOUIH , 3 UNITES A LA COMMUNE SIDI CHIKER , 2 UNITES A LA COMMUNE D'EL GUENTOUR, UNE UNITE A LA COMMUNE RAS EL AIN , UNE UNITE A LA COMMUNE JDOUR , UNE UNITE A LA COMMUNE KHOUALKA . ET UNE ATIAMIM PROVINCE DE YOUSOUFIA.
- L'ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS ETABLIE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXEE A LA SOMME DE : TROIS MILLION TRENTE TROIS MILLE DIRHAM (3033000.00 DHS HT)

N° 6236/PA

Fondation de Recherche et Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie

المطابق الوطنية للتكنولوجيا والابتكار
Moroccan National Foundation for Science and Innovation

AVIS RECTIFICATIF

Concernant l'A.O.O.S N° 01/2024, publié au journal Libération N° 10310 du 10/09/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié N°01/2024 sur offres des prix relatif aux :

Objet 3 : Équipements d'un Atelier de Réparation et d'Entretien des Motos et Vélos pour estimation de 62 200,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur OULAID EL HAMMADI.

Et

Objet 7 : Équipements d'un Atelier de menuiserie bois pour estimation de 113 300,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur SAID KARIM.

Est corrigé comme suit :

Objet 3 : Équipements d'un Atelier de Réparation et d'Entretien des Motos et Vélos pour estimation de 62 200,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur OULAID EL HAMMADI.

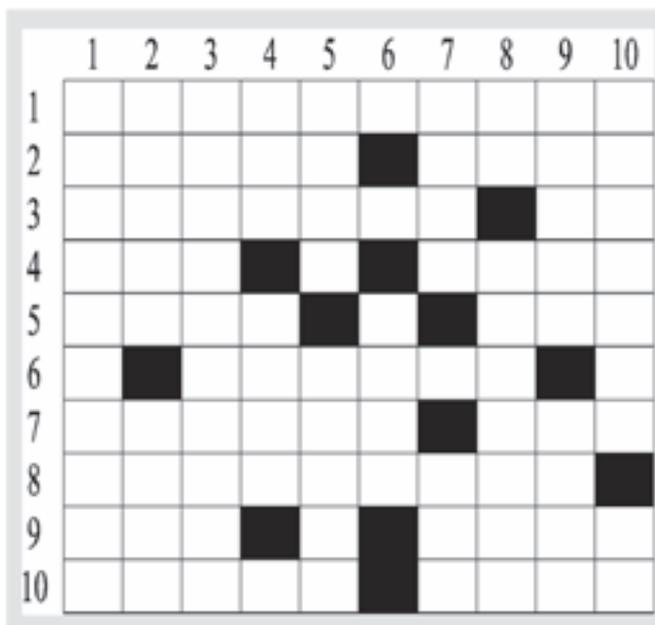
Et

Objet 7 : Équipements d'un Atelier de menuiserie aluminium pour estimation de 113 300,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur ES-SAID KARIM.

Le reste sans changement

N° 6235/PA

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Second
- 2- Caverne - Produit intellectuel
- 3- Solanacée - Font le tin
- 4- Enquête - Pratique culturelle
- 5- Facile - Eclat
- 6- Etat d'Europe
- 7- Nivelé - Guise
- 8- Exemplifai
- 9- Fleuve espagnol - Ville de Syrie
- 10- Politique portugais - Très amaigri

VERTICALEMENT

- 1- Réverbère
- 2- Extraordinaire - Cassa en deux
- 3- Soutien
- 4- Bison d'Europe - Outil à serres
- 5- Loin du savant - Anneaux
- 6- Nombre par vote
- 7- Contester - Avaré
- 8- Préposition latine - Disproportionnée
- 9- Tranchante - Néant
- 10- Mal de sphincter - Osé

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			1					9
9		1	4	8	5			6
8			3	6				5
6			5		9			
2	5				6	7		
	9		2					3
5		8	7					4
7		1	6	3	5	2		
	3		4					

Moyen

	2			7	4	1		
		3	6	9				
	7			1				6
8		5					2	
3	6						5	7
	5			9				4
9		1					8	
			2	5	1			
	3	2	9				6	

Difficile

7				6				1
		1	8		3			
				4		8		9
							6	
9		3				5		2
	5							
6		4		8				
			9		1	7		
8			2					3

Expert

		7						8
	8	4		2	5	1		
				1		2		
6		5	9					7
8					6	9		1
		6		9				
		8	1	7		3	4	
4						7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	4	7	9	3	8	2	1	6
1	8	2	4	5	6	9	7	3
3	9	6	1	2	7	8	4	5
7	6	3	8	4	2	1	5	9
9	1	8	6	7	5	4	3	2
4	2	5	3	1	9	6	8	7
6	3	9	7	8	4	5	2	1
8	5	1	2	6	3	7	9	4
2	7	4	5	9	1	3	6	8

Moyen

1	4	3	2	5	9	8	7	6
6	5	8	7	4	1	3	9	2
7	9	2	3	6	8	5	4	1
5	2	1	4	8	3	7	6	9
9	3	6	5	7	2	1	8	4
4	8	7	1	9	6	2	3	5
3	6	9	8	1	5	4	2	7
2	1	4	9	3	7	6	5	8
8	7	5	6	2	4	9	1	3

Difficile

1	8	2	9	4	5	6	3	7
3	5	7	2	6	8	1	4	9
4	6	9	7	1	3	5	2	8
5	9	8	4	7	1	3	6	2
2	3	1	6	8	9	7	5	4
6	7	4	3	5	2	9	8	1
8	4	3	5	9	7	2	1	6
7	1	5	8	2	6	4	9	3
9	2	6	1	3	4	8	7	5

Expert

9	5	4	6	3	7	1	2	8
2	6	3	9	8	1	7	4	5
1	8	7	2	4	5	3	6	9
4	1	9	8	7	6	5	3	2
8	3	6	5	2	4	9	1	7
7	2	5	3	1	9	4	8	6
5	4	2	1	9	8	6	7	3
6	7	8	4	5	3	2	9	1
3	9	1	7	6	2	8	5	4

Marrakech

L'IPC en baisse

L'indice des prix à la consommation (IPC), dans la ville de Marrakech, a connu, au cours du mois de juillet dernier, une baisse de 0,5% par rapport au mois précédent, en passant de 122,1 à 121,5.

Cette variation est le résultat de la baisse de 1,1% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires, indique une note de synthèse de la Direction régionale du Haut-commissariat au plan sur l'évolution de l'IPC dans la ville de Marrakech entre juin et juillet derniers.

Il ressort aussi de cette note de synthèse que les indices des classes alimentaires ont enregistré, entre juin et juillet 2024, une baisse notamment pour les prix des «Légumes» avec 14,8%, du «Lait, fromage et œufs» avec 1,2%, des «Fruits» avec 1,1%, du «Pain et céréales» avec 0,6% et du «Café, thé et cacao» et des «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes (ND)» avec 0,2%, rapporte la MAP.

En revanche, les prix ont augmenté de 7,2% pour les «Poissons et fruits de mer», de 4,3% pour les «Viandes», de 0,7% pour le «Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie» et de 0,3% pour les «Huiles et graisses».

Pour les variations des indices des produits non alimentaires observées entre juin et juillet 2024, elles vont d'une baisse de 0,2% pour les «Articles d'habillement et chaussures» à une hausse de 1% pour le «Transport».

Pour ce qui est de l'indice des sept premiers mois de 2024, il s'est inscrit en hausse de 1,5% par rapport à la même période de 2023, en passant de 118,7 à 120,5.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois de juillet 2024 dans la ville de Marrakech, a connu une hausse de 2,3% en passant de 118,8 à 121,5, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 3% et de celui des produits non alimentaires de 1,7%.

Les hausses des produits alimentaires observées au cours du mois de juillet 2024 comparé au même mois de l'année précédente, concernent principalement les «Poissons et fruits de mer» avec 32,2%, les «Viandes» avec 16,4%, les «Huiles et graisses» avec 7,4%, le «Café, thé et cacao» avec 3%, le «Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie» avec 2,9% et les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, Jus de fruits et de légumes (ND)» avec 2,4%.

Toutefois, les prix ont diminué de 12,9% pour les «Légumes», de 4,5% pour les «Fruits», de 1,8% pour le «Lait, Fromage et œufs» et de 0,7% pour le «Pain et céréales».

Concernant les variations des produits non alimentaires enregistrées au cours du mois de juillet 2024 comparé au même mois de l'année précédente, elles vont d'une baisse de 1,7% pour la «Santé» à une hausse de 4,1% pour l'«Enseignement».

Au niveau national, l'IPC a connu, au cours du mois de juillet 2024, une baisse de 0,2% par rapport au mois précédent.

Industries manufacturières

L'indice des prix à la production reste sur une tendance haussière au deuxième trimestre



L'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole est ressorti en hausse au deuxième trimestre de 2024, selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP). Il reste ainsi sur une tendance haussière pour le deuxième trimestre consécutif.

En effet, d'après l'institution publique dirigée par Ahmed Lahlimi Alami, «L'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole a enregistré une hausse de 5,8% au cours du deuxième trimestre de 2024 par rapport à la même période de 2023». Au cours du premier trimestre de 2024, il était ressorti en hausse de 2% en glissement annuel.

Selon les explications du Haut-commissariat, l'évolution observée au deuxième trimestre résulte notamment de la hausse de l'indice de la production de l'«industrie chimique» de 18,8%, de celui de l'«industrie automobile» de 22,7%, de celui de la «fabrication de produits à base de tabac» de 25,8%, de celui

de la «fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» de 25,9%.

Dans une récente note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière (IPPIEM), le HCP indique que cette variation s'explique également par la hausse de l'indice de la production de la «fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» de 3,2%, de celui de la «métallurgie» de 8,9% et de celui de la «fabrication de produits en caoutchouc et en plastique» de 7%.

A titre de comparaison, l'évolution observée au cours du premier trimestre 2024 était justifié notamment par la hausse de l'indice de la production de l'«industrie chimique» de 13,2%, de celui de l'«industrie automobile» de 9,2%, de celui de la «fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» de 31,3%, de celui des «industries alimentaires» de 2,6% et de celui de l'«industrie pharmaceutique» de 7,3%.

Toujours selon l'institution chargée de la production, de l'analyse et de la

publication des statistiques officielles au Maroc, au deuxième trimestre de l'année en cours, l'indice des «industries alimentaires» a en revanche enregistré une baisse de 6,9%, celui de la «fabrication de boissons» 13,4%, celui de l'«industrie de l'habillement» 6,3%.

Ce recul est aussi observé au niveau de l'indice de la production de la «fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» de 6,9%, de celui de la «fabrication d'équipements électriques» de 10,7% et de celui de la «fabrication de textiles» de 8,8%.

Une tendance déjà observée au premier trimestre dernier. En effet dans sa précédente note d'information, le HCP avait fait état d'une baisse de l'indice de production de la «fabrication de produits à base de tabac» de 28,6%, de celui de la «fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» de 11,7%, de celui de la «fabrication de l'habillement» de 8,4% et de celui de la «fabrication d'équipements électriques» de 7,4%.

Dans sa dernière note, le Haut-commissariat indique par ailleurs que l'indice de la production des industries extractives a enregistré une hausse de 29% au titre du deuxième trimestre de 2024.

Cette évolution résulte de la hausse de l'indice de la production des «produits divers des industries extractives» de 30,4% et de celui des «minerais métalliques» de 0,6%, a expliqué l'organisme public ajoutant que l'indice de la production de l'énergie électrique a enregistré, de son côté, une baisse de 6,6%.

A titre de comparaison, rappelons qu'au trimestre précédent, l'indice de la production des industries extractives avait enregistré une hausse de 28,6%, résultant de la hausse de l'indice de la production des «produits divers des industries extractives» de 30,2% et de celui des «minerais métalliques» de 0,2%. De son côté, l'indice de la production de l'énergie électrique était ressorti en hausse de 3,2%.

Alain Bouithy

USD/MAD : AGR revoit à la baisse ses prévisions

Attijari Global Research (AGR) a revu, dans sa note "Weekly Mad Insights - Currencies" couvrant la période du 02 au 06 septembre, à la baisse ses prévisions de la paire USD/MAD à horizon 1, 2 et 3 mois.

Cette révision tient compte notamment des prévisions de la parité EUR/USD des brokers qui ressortent en faveur d'une légère appréciation du dollar jusqu'à horizon 3 mois par rapport aux niveaux spots, explique AGR. Elle se base aussi sur les conditions de liquidité sur le marché des changes, ajoute la même source, précisant que les spreads de liquidité du dirham devraient se resserrer progressivement à horizon 1 mois, 2 mois et 3 mois comparativement au niveau spot.

Dans ces conditions, les niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 9,77, 9,82 et 9,87 sur des horizons de 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 9,71. Les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent, quant à eux, à 10,78, 10,84 et 10,89 à horizon 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,79.

La paire USD/MAD se déprécie

La paire USD/MAD s'est dépréciée de 0,12% durant la semaine du 02 au 06 septembre, passant de 9,73 à 9,71, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette évolution est due à un effet panier négatif qui ressort à 0,18% suite à l'appréciation de la paire EUR/USD, indique AGR dans sa récente note "Weekly Mad Insights - Currencies".

L'effet marché, quant à lui, s'établit à +0,06% en raison d'un léger resserrement des conditions de liquidité sur le marché des changes au Maroc, fait savoir la même source. Les spreads de liquidité se sont ainsi appréciés de 6 points de base (pbs) pour se situer à -0,69% du 02 au 06 septembre. Cette tendance devrait se poursuivre à horizon 3 mois avec un resserrement pro-

gressif des spreads de liquidité du dirham en marge de la fin de la période estivale.

AGR fait également savoir que les marchés financiers anticipent un pivot de la Réserve fédérale américaine (Fed) en septembre qui devrait ouvrir la voie à une nouvelle phase d'assouplissement monétaire aux États-Unis. La Banque centrale européenne (BCE) devrait, pour sa part, poursuivre ses baisses des taux directeurs lors des prochaines réunions de politique monétaire cette année.

Les amplitudes de réduction des taux et leurs successions restent toutefois incertaines, relèvent les analystes d'AGR qui recommandent aux importateurs de réduire leur horizon de couverture à moins de 3 mois.

Casablanca

La promotion de l'industrie de la chaussure "made in Morocco" aux Etats-Unis au centre d'une réunion

La promotion de l'industrie de la chaussure "made in Morocco" aux États-Unis a été au centre d'une réunion tenue, jeudi à Casablanca, entre la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCIS-CS) et le Service commercial américain.

Cette réunion, qui s'est déroulée en présence de la Consule générale des États-Unis à Casablanca, Marissa Scott, a eu lieu dans le cadre d'une visite organisée par la CCIS-CS à une usine spécialisée dans la fabrication des chaussures située dans la zone industrielle d'Ain Sebaa. L'objectif étant de renforcer le

partenariat économique avec les États-Unis et de soutenir le développement des industriels et commerçants marocains dans leur démarche d'exportation, notamment vers le marché américain, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion, le président de la CCIS-CS, Hassan Berkani, a souligné que le secteur des chaussures au Maroc possède un potentiel considérable, insistant sur la nécessité de promouvoir ce secteur auprès des marchés internationaux, en particulier américain.

Cette visite, a-t-il soutenu, s'inscrit dans le cadre des ef-

forts de la CCIS-CS pour renforcer les liens économiques entre le Maroc et les États-Unis et l'ouverture sur de nouvelles opportunités pour nos entreprises.

Le président de la Fédération marocaine de la franchise (FMF), Mohamed Elfane, a fait savoir que cette visite se veut une opportunité pour valoriser l'expertise des producteurs marocains et de faciliter leur accès au marché américain. "Nous voulons encourager les producteurs marocains à saisir les opportunités offertes par le marché américain", a-t-il dit.

M. Elfane, également rap-

porteur de la Commission internationale de la CCIS-CS, a estimé que le renforcement des échanges commerciaux est crucial pour la croissance économique. "Nous espérons que cette visite contribuera à la mise en place de solutions concrètes pour surmonter certaines barrières commerciales".

De son côté, Mme Scott a noté que cette visite constitue une occasion pour apprécier de près les capacités et les aspirations des industriels marocains, soulignant l'importance de créer des liens solides entre les entreprises marocaines et américaines pour favoriser les

échanges commerciaux.

Elle a aussi souligné que le marché américain est en quête de produits distinctifs qui racontent une histoire et incarnent des standards élevés, et que le "Made in Morocco" a toutes les qualités requises pour capter l'intérêt des consommateurs américains.

Cette initiative de la CCIS-CS vise à identifier et lever les obstacles au commerce bilatéral et à encourager un dialogue constructif pour améliorer les échanges commerciaux entre le Maroc et les États-Unis.

Tanger abrite la 33^{ème} édition du séminaire international sur les fruits rouges

La 33^{ème} édition du séminaire international sur les fruits rouges s'est tenue, mercredi à Tanger, en présence d'un aréopage de producteurs, de professionnels et d'experts internationaux, afin de discuter des dernières avancées en matière de production et de commercialisation des myrtilles à l'échelle mondiale.

Cet événement, organisé par la société internationale Blueberries Consulting, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCIS-TTA), la Chambre régionale d'agriculture, le bureau de développement des exportations de l'ambassade du Chili à Rabat, la Fédération interprofessionnelle marocaine des fruits rouges et l'Association des producteurs de fruits rouges, vise à explorer les nouvelles techniques de production, de conservation et d'exportation des myrtilles, et à suivre

l'évolution du marché international.

Ce séminaire a réuni des représentants de 300 entreprises industrielles, logistiques et agricoles spécialisées dans la production et l'exportation des fruits rouges, ainsi que des experts internationaux venus du Maroc, du Chili, du Pérou, de la France, de l'Italie, de la Pologne, de l'Espagne et de la Turquie, rapporte la MAP.

Il a offert aux entreprises marocaines une opportunité précieuse pour découvrir les expériences internationales dans ce domaine, renforcer leurs compétences en culture, transformation et commercialisation des myrtilles et petits fruits rouges, et explorer des partenariats pour développer les exportations du secteur.

Les présentations ont, par ailleurs, abordé la situation de la production des myrtilles et des fruits rouges au Maroc et à l'international, avec des analyses sur les

marchés locaux et mondiaux, les caractéristiques des principales variétés des fruits rouges et leur amélioration génétique, les techniques modernes de production, d'irrigation et de stockage, l'importance de la formation des ressources humaines spécialisées dans le secteur, ainsi que la situation de la concurrence mondiale entre les producteurs.

Parmi les thèmes discutés figurent "Le point sur le marché des fruits rouges au Maroc: production, commercialisation et génétique", "Analyse du marché mondial et des concurrents de la myrtille marocaine" et "Production de myrtilles au Pérou: l'importance de la génétique", "Production moderne de bleuets: stratégies et gestion".

A cela s'ajoutent: "Conception de programmes d'irrigation pour optimiser les ressources, la photosynthèse et le dévelop-

peuvent de la biomasse des fruits rouges" et "L'impact de la technologie sur le processus du bleuets: innovation, qualité et efficacité", ainsi qu'une session plénière sous le thème "Analyse de l'industrie mondiale des petits fruits: défis et stratégies de compétitivité".

Les débats ont porté également sur d'autres sujets, tels que "Programmes de sélection de nouveaux cultivars de baies dans les régions de culture chaudes", "Caractérisation des substrats et recommandations pour leur utilisation en fruits rouges", "Stratégies de biostimulation et utilisation de micro-organismes bénéfiques pour les fruits rouges" et "Gestion nutritionnelle pour atténuer le stress dû à la sécheresse, à la chaleur et aux radiations chez les fruits rouges", en plus de l'organisation de visites de terrain à des exploitations agricoles dans le bassin du Loukkos.

Ouverture du 23^{ème} Festival international de Volubilis des musiques traditionnelles du Monde

La 23^{ème} édition du Festival international de Volubilis des musiques traditionnelles du Monde s'est ouverte, jeudi en nocturne au site archéologique de Volubilis près de Meknès.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a indiqué que ce festival, qui a entamé sa troisième décennie d'existence, va au-delà des moments de célébration pour tracer un horizon de travail pour un développement intégrant le patrimoine culturel immatériel et matériel, avec comme fil conducteur les musiques traditionnelles du monde.

Les expressions artistiques traditionnelles au cœur des monuments historiques de Volubilis, Moulay Idriss Zerhoun et Meknès offrent une belle image où se reflètent les objectifs de valorisation du patrimoine culturel et de renforcement du développement durable, l'un des axes de travail du ministère pour établir un système intégré des industries culturelles et créatives et de l'économie du patrimoine, a souligné M. Bensaid dans une allocution lue en son nom par la secrétaire générale du ministère, Samira Lemlizi.

Outre ses objectifs culturels et de développement, ce festival est resté fidèle à l'esprit d'ouverture et aux valeurs de coexistence et de paix, a fait savoir le ministre, ajoutant que la culture et les arts ont toujours été un pont de rencontre entre les peuples, "un contexte incarné par cette découverte collective des expres-



sions artistiques du Maroc et de pays amis ainsi que des monuments historiques marocains portant l'empreinte d'un passé où l'interaction commune leur a conféré le statut de patrimoine universel".

Le festival évoque également les valeurs de reconnaissance à travers un hommage rendu à des personnalités ayant enrichi la scène artistique nationale par leur généreuse contribution, a souligné le ministre. C'est l'artiste et chanteur soufi Marouane Hajji qui a ouvert le bal de la 23^{ème} édition de ce festival avec son nouveau projet Hadra Jazz, une fusion entre la hadra et le jazz, un travail conçu et produit aux côtés du parolier Nabil El Jai et le producteur feu Mehdi Belkhatay.

Marouane Hajji, accompagné de

plus de 20 musiciens, tous instruments confondus, a séduit le public du festival par l'interprétation d'un florilège de titres puisés dans le patrimoine de la musique soufie marocaine dont le melhoun, la hadra et les Issaoua.

Parmi les moments forts de cette édition, la cérémonie d'hommage rendu à une pléiade d'artistes marocains de renom. Il s'agit de Mohamed Briouel, Mohamed El Ouali, Hadda Ouâkki et Bouchaïb Benaguida.

Ce geste intervient, selon les organisateurs, en reconnaissance aux louables services de ces artistes dans la pérennisation de la culture et des arts traditionnels marocains ainsi qu'à leur contribution à la préservation du patrimoine culturel

immatériel national.

Dans une déclaration à la MAP, la diva de la chanson amazighe marocaine, Hadda Ouâkki s'est dite "honorée" par ce geste qui traduit la place qu'occupe l'artiste dans la société marocaine, exprimant sa gratitude aux organisateurs de la 23^{ème} édition du festival international de Volubilis des musiques traditionnelles du Monde.

Dans une déclaration similaire, le grand maître de la musique arabo-andalouse, Mohamed Briouel s'est dit "heureux" de cette nouvelle reconnaissance qui vient récompenser tout un parcours au service de la musique patrimoniale marocaine.

Le festival international de Volubilis des musiques traditionnelles du Monde, qui célèbre un ancien site archéologique et historique, est l'occasion de mettre en valeur le patrimoine culturel dans ses différents styles, expressions, appartenances géographiques et créativité artistique, et de rendre hommage aux artistes qui assurent la continuité de ce patrimoine culturel et artistique.

Ce festival, organisé à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, connaît la participation de 44 artistes et groupes de musique, du Maroc et de l'étranger avec pour objectif de consacrer la place de cette manifestation en tant qu'espace d'échange culturel et de brassage artistique.

"L'Esclave" primé au Festival international du film de Kazan

Le film "L'Esclave" ou "The Slave" de son réalisateur marocain Abdelilah El Jouhari a été primé, mercredi, au Festival international du film de Kazan "Altyn Minbar", qui s'est déroulé du 6 au 11 septembre dans la capitale du Tatarstan, en Russie.

Lauréat de plusieurs récompenses internationales, le long-métrage a reçu le prestigieux prix du "dialogue des cultures entre les pays islamiques", une distinction qui a également été décernée au film "Le paradis est sous les pieds de la mère" du réalisateur kirghize Ruslan Akun.

"L'Esclave" traite des relations au travail et de la place prépondérante qu'elles occupent dans l'existence individuelle et collective des personnes et des sociétés et se penche aussi sur la hiérarchie, le capitalisme, la lutte des classes, la déshumanisation et l'esclavagisme au travail.

Dans une déclaration à la MAP à

cette occasion, M. Jaouhari s'est dit fier de la 12^{ème} distinction internationale remportée par le film, y voyant une consécration de la place du cinéma marocain en Asie en général et en Russie en particulier.

"Le 12^e prix international décerné à L'Esclave par un grand festival comme celui de Kazan est un motif de fierté pour moi en tant que réalisateur et Marocain. J'offre cette distinction à tous les Marocains et à SM le Roi Mohammed VI", a-t-il dit, en mettant en avant la sagesse politique du Souverain en faveur du cinéma marocain.

Ce prix consacre la place du Maroc et des Marocains en Asie en général et en Fédération de Russie en particulier, d'autant plus que le cinéma marocain n'est pas assez représenté en Asie contrairement à l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Afrique, a fait remarquer le réalisateur marocain.

Dans une déclaration lue en son nom par le réalisateur marocain

Jaouad Babili lors de la cérémonie de clôture et de remise des prix, M. El Jaouhari a mis en avant le rôle du cinéma en tant que "vecteur de paix et d'harmonie entre les peuples du monde".

"Ce prix me motivera à réaliser d'autres films avec des messages qui appellent à la cohésion des cultures, en particulier celles des pays islamiques, et à exprimer l'unité de nos nations musulmanes et leur grand message", a poursuivi le réalisateur marocain, dont le prix a été reçu en son nom par M. Babili.

Pour sa 20^e édition, le festival a vu la participation de cinéastes de 40 pays et a présenté une sélection variée de 144 films, dont 51 oeuvres cinématographiques en compétition officielle dans les catégories "Long-métrage", "Court-métrage", "Long documentaire", "Courts documentaires" et "Compétition nationale", qui inclut des œuvres réalisées au Tatarstan.

Le festival, également connu sous le nom de "Festival international du film musulman de Kazan", se tient depuis 2005. Il a pour mission de favoriser l'échange d'expériences entre les professionnels du monde de la culture et des arts de Russie et des pays musulmans, en mettant en avant les valeurs humaines, spirituelles et morales ainsi que les traditions culturelles illustrées dans les réalisations de cinéastes musulmans et d'autres confessions.

L'événement, qui a pour devise "Vers le dialogue des cultures à travers la culture du dialogue", a été fondé par le Conseil des muftis de Russie, l'Agence fédérale pour la culture et la cinématographie de Russie et le ministère de la Culture du Tatarstan avec le soutien du président de la république du Tatarstan.

Coup d'envoi à Agadir de la 15^{ème} édition du Festival "Issni N'Ourgh" du film amazighe

La 15^{ème} édition du Festival "Issni N'Ourgh" international du film amazighe (FINIFA), s'est ouverte mercredi soir à Agadir, en présence d'une panoplie d'acteurs, de réalisateurs et de personnalités du monde de la culture, de l'art et des médias.

Organisé en partenariat avec l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM), la Commune d'Agadir et le Conseil régional Sous-Massa, cet événement cinématographique qui se poursuivra jusqu'au 15 courant, met en lumière le cinéma amazighe ainsi que des œuvres du monde entier.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par un hommage appuyé rendu à Hassan Badida, figure emblématique du théâtre et du cinéma marocain.

A cette occasion, le Prix "Issni N'Ourgh solidarité" a été décerné à l'acteur M. Badida qui a marqué le paysage artistique avec plus de 50 films à son actif et des contributions théâtrales majeures.

Dans une déclaration à la MAP, le Secrétaire général de l'association Issni N'Ourgh du film amazighe, Said Adil, a souligné que cette édition est marquée par une programmation riche et variée, avec la présentation de plusieurs œuvres cinématographiques étrangères, en plus de l'organisation d'une série d'activités parallèles à Tiznit et Taroudant.

Fidèle à son slogan "Agadir: Capitale de la culture amazighe", cette manifestation réunit des talents locaux et internationaux pour célébrer la richesse et la diversité de la culture amazighe et des cultures



mondiales à travers le cinéma.

Présidé par Mustapha Saadi, avocat au barreau de Paris et défenseur de la culture amazighe en France et en Europe, le jury de la compétition amazighe est composé de Rachid Aslal, comédien, scénariste et réalisateur marocain, Mohamed Tessougmine, scénariste et critique de cinéma, Said Abarnous, dramaturge et scénariste, et Malibu Taetz, cinéaste canadien.

La compétition internationale est évaluée par un jury composé du réalisateur et producteur marocain Rachid Boutounes (président), la réalisatrice danoise, Charlotte Schioler et la réalisatrice franco-turque spécialisée dans les thématiques d'identité et de mémoire historique, Elif Karakartal, ainsi que Farida Ait Ferroukh, maître de conférences à l'Institut national de

langues et civilisations orientales (INALCO) et Fatima Yahdi, journaliste.

La compétition pour le Prix national de la culture amazighe, catégorie film amazighe, organisée en partenariat avec l'IRCAM, est présidée par un jury d'experts en langue et culture amazighes.

Ce jury se compose de Driss Azdoud, directeur de recherche à l'IRCAM, Abdallah Boumalk, docteur en sciences du langage et Khalid Ansar, spécialiste en phonologie et directeur de recherche à l'IRCAM.

Selon les organisateurs, le FINIFA 2024 promet d'être un événement incontournable pour les cinéphiles et passionnés de la culture amazighe et mondiale, avec une programmation riche en films, débats et rencontres.

Hommage à Elazhar Sbaï Amina

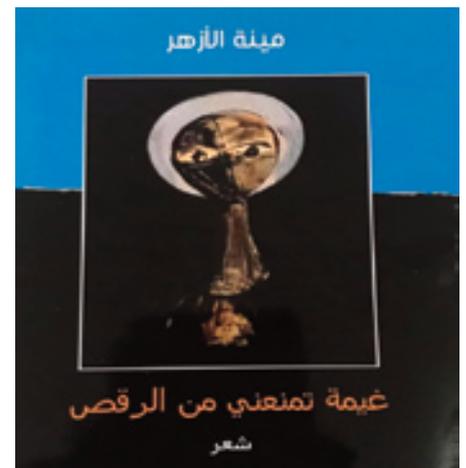
Un vibrant hommage a été rendu à la poétesse zemmourie Elazhar Sbaï Amina, à ses créations littéraires et à ses réalisations poétiques.

D'Azemmour qui l'a vue naître et où fut bercée son enfance dans une famille où le père psalmodiait à haute voix régulièrement les versets du Coran, ce qui lui fit aimer très tôt les lettres, et un grand frère artiste-peintre et mordu de littérature, chez qui elle découvrit à travers son style impressionniste et ses expressions picturales, le sens poétique, la métaphore et d'autres figures de style, autant de sources d'inspiration ayant marqué son parcours et qui lui ont permis de s'épanouir en tant que poétesse.

Amina cultive depuis son enfance dans son jardin secret des fleurs «Azhar» arrosées avec ses rêves d'enfance, ses ambitions de jeune fille, et l'inspiration qu'elle tire comme un charme de tous les symboles qui l'entourent, Oum Er Rabii, Lalla Aïcha Bahria, Haouzia, la kasbah, les murailles de la ville et toute l'histoire dont ils furent témoins, pour nous émerveiller à travers des images poétiques d'une finesse digne de la ville mythique, ville de tous les rêves: Azemmour.

Deux rencontres-signature, la première à Azemmour et la deuxième à El Jadida, pour célébrer un recueil intitulé "Un nuage m'empêche de danser" et son nouveau diwan. Une fête poétique, qui ne sera pas oubliée de sitôt, tellement ses moments étaient forts.

Salah Khamlach



L'exposition "5 décennies d'art figuratif"

Une immersion dans l'univers de l'artiste-peintre Hamid Douieb

L'exposition "5 décennies d'art figuratif", dont le vernissage a eu lieu, jeudi à la galerie Bab Rouah de Rabat, représente une immersion dans l'univers créatif de l'artiste-peintre, Hamid Douieb.

Organisée en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 29 septembre, retrace cinquante ans de création artistique de l'artiste, qui ont été marqués, entre autres, par des moments de gloire, des périodes de doute, de vide artistique et d'autres de renaissance.

A travers ses toiles, Hamid Douieb dévoile l'ampleur et la profondeur de son parcours et de son style depuis ses débuts dans les années 1970 à Bruxelles

à ce jour. Il s'agit aussi de faire découvrir aux visiteurs son univers, qui se veut, à la fois, un voyage dans le temps, à travers des œuvres pour la plupart autobiographiques.

Dans une déclaration à la presse, Hamid Douieb s'est dit heureux d'exposer ses œuvres au grand public et de l'inviter à plonger dans son univers mêlant sensibilité et mélancolie, ajoutant que ses œuvres sont marquées par l'intensité des émotions qu'elles dégagent.

L'artiste, qui se considère comme une "petite éponge", affirme tirer son inspiration de tout ce qui l'entoure et essaie de le restituer, laissant le public interpréter les œuvres à sa guise, ce qui engendre des discussions et davantage d'influence.

Pour la commissaire de l'exposition,

Myriem Himmich, l'artiste transporte le public à travers un voyage dans le temps, en portant son histoire et son évolution artistiques depuis ses débuts.

L'artiste-peintre est influencé par le surréalisme et l'hyperréalisme et partage dans ses œuvres des moments clés de sa carrière comme les "périodes du désert artistique" entre les années 1985 et 2000, représentés notamment par des dessins sur papier et des œuvres récentes ombragées et introspectives mêlant la profondeur et l'observation, explique Mme Himmich.

Natif de Casablanca en 1948, Hamid Douieb vit et travaille aujourd'hui entre la capitale économique du Royaume et Bruxelles. Dès l'enfance, il est habité par une forte sensibilité artistique. En 1968, il poursuit des études d'ingénieur en

Belgique et pratique en parallèle sculpture et peinture. Hormis quelques cours à l'académie des Beaux-arts, Hamid est autodidacte. Il est d'abord influencé par le surréalisme avant de bifurquer vers l'hyperréalisme.

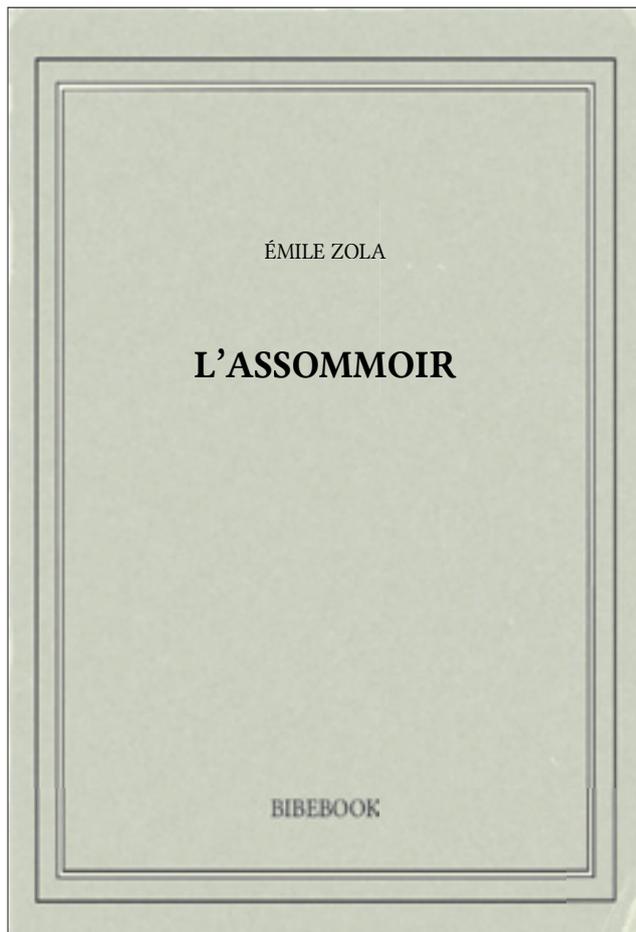
Ses premières expositions commencent à partir de 1975. Son style figuratif s'affine. En 1979 il rencontre le groupe "Figuration Critique" avec lequel il expose à Bruxelles, puis à Paris. Ses expositions se font rares avant l'an 2000 où il revient avec une peinture plus affirmée et enrichie par son vécu et son engagement. En 2005, il décide de retourner au Maroc et multiplie les expositions à Bab el Kébir à Rabat, galerie Amadeus à Casablanca, Médina Art à Tanger et galerie El Fenn à Tétouan.

Un samedi, Coupeau lui avait promis de la mener au Cirque. Voir des dames galoper sur des chevaux et sauter dans des ronds de papier, voilà au moins qui valait la peine de se déranger. Coupeau justement venait de faire une quinzaine, il pouvait se fendre de quarante sous; et même ils devaient manger tous les deux dehors, Nana ayant à veiller très tard ce soir-là chez son patron pour une commande pressée. Mais, à sept heures, pas de Coupeau; à huit heures, toujours personne. Gervaise était furieuse. Son sotillard fricassait pour sûr la quinzaine avec les camarades, chez les marchands de vin du quartier. Elle avait lavé un bonnet, et s'escrimait, depuis le matin, sur les trous d'une vieille robe, voulant être présentable. Enfin, vers neuf heures, l'estomac vide, bleue de colère, elle se décida à descendre, pour chercher Coupeau dans les environs.

- C'est votre mari que vous demandez ? lui cria madame Boche, en l'apercevant la figure à l'envers. Il est chez le père Colombe. Boche vient de prendre des cerises avec lui.

Elle dit merci. Elle fila raide sur le trottoir, en roulant l'idée de sauter aux yeux de Coupeau. Une petite pluie fine tombait, ce qui rendait la promenade encore moins amusante. Mais, quand elle fut arrivée devant l'Assommoir, la peur de la danser elle-même, si elle taquinait son homme, la calma brusquement et la rendit prudente. La boutique flambait, son gaz allumé, les flammes blanches comme des soleils, les fioles et les bocaux illuminant les murs de leurs verres de couleur. Elle resta là un instant, l'échine tendue, l'œil appliqué contre la vitre, entre deux bouteilles de l'étalage, à guigner Coupeau, dans le fond de la salle; il était assis avec des camarades, autour d'une petite table de zinc, tous vagues et bleuis par la fumée des pipes; et, comme on ne les entendait pas gueteler, ça faisait un drôle d'effet de les voir se démancher, le menton en avant, les yeux sortis de la figure. Était-il Dieu possible que des hommes pussent lâcher leurs femmes et leur chez eux pour s'enfermer ainsi dans un trou où ils étouffaient ! La pluie lui dégouttait le long du cou; elle se releva, elle s'en alla sur le boulevard extérieur, réfléchissant, n'osant pas entrer. Ah bien ! Coupeau l'aurait joliment reçue, lui qui ne voulait pas être relancé ! Puis, vrai, ça ne lui semblait guère la place d'une femme honnête.

Cependant, sous les arbres trempés, un léger frisson la prenait, et elle songeait, hésitante encore, qu'elle était pour sûr en train de pincer quelque bonne maladie. Deux fois, elle retourna se planter devant la vitre, son œil collé de nouveau, vexée de retrouver ces sacrés pochards à couvert, toujours gueulant et buvant. Le coup de lumière de l'Assommoir se reflétait dans les flaques des pavés, où la pluie mettait un frémissement de petits bouillons. Elle se savait, elle patageait là-dedans, dès que la porte s'ouvrait et retombait, avec le claquement de ses bandes de cuivre. Enfin, elle s'appela trop bête, elle poussa la porte et marcha droit à la table de Coupeau. Après tout, n'est-ce pas ? c'était son mari qu'elle venait demander; et elle y était autorisée, puisqu'il avait promis, ce soir-là, de la mener au Cirque. Tant pis ! elle n'avait pas envie de fondre comme un pain de savon, sur le trottoir.



- Tiens ! c'est toi, la vieille ! cria le zingueur, qu'un ricanement étranglait. Ah ! elle est farce, par exemple !... Hein ? pas vrai, elle est farce !

Tous riaient, Mes-Bottes, Bibi-la-Grillade, Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif. Oui, ça leur semblait farce; et ils n'expliquaient pas pourquoi. Gervaise restait debout, un peu étourdie. Coupeau lui paraissait très gentil, elle se risqua à dire :

- Tu sais, nous allons là-bas. Faut nous cavalier. Nous arriverons encore à temps pour voir quelque chose.

- Je ne peux pas me lever, je suis collé, oh ! sans blague, reprit Coupeau qui rigolait toujours. Essaye, pour te renseigner; tire-moi le bras, de toutes tes forces, nom de Dieu ! plus fort que ça, ohé, hisse !... Tu vois, c'est ce roussin de père Colombe qui m'a vissé sur sa banquette.

Gervaise s'était prêtée à ce jeu; et, quand elle lui lâcha le bras, les camarades trouvèrent la blague si bonne, qu'ils se jetèrent les uns sur les autres, brillant et se frottant les épaules comme des ânes qu'on étrille. Le zingueur avait la bouche fendue par un tel rire, qu'on lui voyait jusqu'au gosier.

- Fichue bête ! dit-il enfin, tu peux bien t'asseoir une minute. On est mieux là qu'à barboter dehors... Eh bien ! oui, je ne suis pas rentré, j'ai eu des affaires. Quand tu feras ton nez, ça n'avancera à rien... Reculez-vous donc, vous autres.

- Si madame voulait accepter mes genoux, ça serait plus tendre, dit galamment Mes-Bottes.

Gervaise, pour ne pas se faire remar-

quer, prit une chaise et s'assit à trois pas de la table. Elle regarda ce que buvaient les hommes, du casseguete qui luisait pareil à de l'or, dans les verres; il y en avait une petite mare coulée sur la table, et Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, tout en causant, trempait son doigt, écrivait un nom de femme : Eulalie, en grosses lettres. Elle trouva Bibi-la-Grillade joliment ravagé, plus maigre qu'un cent de clous. Mes-Bottes avait un nez qui fleurrissait, un vrai dahlia bleu de Bourgogne.

Ils étaient très sales tous les quatre, avec leurs ordures de barbes raides et pisseuses comme des balais à pot de chambre, étalant des guenilles de blouses, allongeant des pattes noires aux ongles en deuil. Mais, vrai, on pouvait encore se montrer dans leur société, car s'ils gobelottaient depuis six heures, ils restaient tout de même comme il faut, juste à ce point où l'on charme ses puces. Gervaise en vit deux autres devant le comptoir en train de se gargariser, si paf, qu'ils se jetaient leur petit verre sous le menton, et imbibaient leur chemise, en croyant se rincer la dalle. Le gros père Colombe, qui allongeait ses bras énormes, les porte-respect de son établissement, versait tranquillement les tournées. Il faisait très chaud, la fumée des pipes montait dans la clarté aveuglante du gaz, où elle roulait comme une poussière, noyant les consommateurs d'une buée, lentement épaisse; et, de ce nuage, un vacarme sortait, assourdissant et confus, des voix cassées, des chocs de verre, des jurons et des coups de poing semblables à des détonations.

Aussi Gervaise avait-elle pris sa figure

en coin de rue, car une pareille vue n'est pas drôle pour une femme, surtout quand elle n'en a pas l'habitude; elle étouffait, les yeux brûlés, la tête déjà alourdie par l'odeur d'alcool qui s'exhalait de la salle entière. Puis, brusquement, elle eut la sensation d'un malaise plus inquiétant derrière son dos. Elle se tourna, elle aperçut l'alambic, la machine à sofler, fonctionnant sous le vitrage de l'étroite cour, avec la trépidation profonde de sa cuisine d'enfer.

Le soir, les cuivres étaient plus mornes, allumés seulement sur leur rondeur d'une large étoile rouge; et l'ombre de l'appareil, contre la muraille du fond, dessinait des abominations, des figures avec des queues, des monstres ouvrant leurs mâchoires comme pour avaler le monde.

- Dis donc, Marie-bon-Bec, ne fais pas ta gueule ! cria Coupeau. Tu sais, à Chaillot les rabat-joie !... Qu'est-ce que tu veux boire ?

- Rien, bien sûr, répondit la blanchisseuse. Je n'ai pas diné, moi.

- Eh bien ! raison de plus; ça soutient, une goutte de quelque chose. Mais, comme elle ne se déridait pas, Mes-Bottes se montra galant de nouveau. □

- Madame doit aimer les douceurs, murmura-t-il. □

- J'aime les hommes qui ne se soflent pas, reprit-elle en se fâchant.

Oui, j'aime qu'on rapporte sa paie et qu'on soit de parole, quand on a fait une promesse.

- Ah ! c'est ça qui te chiffonne ! dit le zingueur, sans cesser de ricaner. Tu veux ta part. Alors, grande cruche, pourquoi refuses-tu une consommation ?... Prends donc, c'est tout bénéfique.

Elle le regarda fixement, l'air sérieuse, avec un pli qui lui traversait le front d'une raie noire. Et elle répondit d'une voix lente :

- Tiens ! tu as raison, c'est une bonne idée. Comme ça, nous boirons la monnaie ensemble.

Bibi-la-Grillade se leva pour aller lui chercher un verre d'anisette. Elle approcha sa chaise, elle s'attabla. Pendant qu'elle sirotait son anisette, elle eut tout d'un coup un souvenir, elle se rappela la prune qu'elle avait mangée avec Coupeau, jadis, près de la porte, lorsqu'il lui faisait la cour. En ce temps-là, elle laissait la sauce des fruits à l'eau-de-vie. Et, maintenant, voici qu'elle se remettait aux liqueurs. Oh ! elle se connaissait, elle n'avait pas pour deux liards de volonté. On n'aurait eu qu'à lui donner une chiquenaude sur les reins pour l'envoyer faire une culbute dans la boisson. Même ça lui semblait très bon, l'anisette, peut-être un peu trop doux, un peu écocurant. Et elle suçait son verre, en écoutant Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, raconter sa liaison avec la grosse Eulalie, celle qui vendait du poisson dans la rue, une femme rudement maligne, une particulière qui le flairait chez les marchands de vin, tout en poussant sa voiture, le long des trottoirs; les camarades avaient beau l'avertir et le cacher, elle le pinçait souvent, elle lui avait même, la veille, envoyé une limande par la figure, pour lui apprendre à manquer l'atelier.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTS SIMPLIFIÉS
SUR OFFRES DE
PRIX N° 28/BG/2024
Le 26 Septembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate, l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouverts simplifiés pour TRAVAUX DE DÉMOLITION ET RESTAURATION DE LA MOSQUEE AU DOUAR IGLI A LA COMMUNE IMINOU-LACUNE PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 106.032,00 Dirhams Et zéro Centimes) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Dirhams (2000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 6294/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE MOULAY YACOUB
COMMUNE AIN CHKEF
DS/DATES/SMTP
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTS SIMPLIFIÉS N° :10/CAC/2024
Le Lundi 14 Octobre 2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune AIN CHKEF, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° :10/CAC/2024 concernant les TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DU CENTRE COMMERCIAL AIN CHKEF-COMMUNE AIN CHKEF-PROVINCE DE MOULAY YAACOUB-
Le dossier d'appel doit être

téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quatre mille cinq cent quatre vingt huit dirhams (204588,00Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille (4000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
En application de l'article 148 décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites, moyennes entreprises, de la coopération, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par et à l'article 6 du règlement de consultation.
N° 6295/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني ملال-خنيفرة
عمالة إقليم خريبكة
جماعة آيت صعر
مكتب الشؤون الإدارية والقانونية

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

برسم سنة 2024

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة آيت صعر بأنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المنتخبين لميزانية الجماعة و هم كالتالي:
♦ التفتيش من الدرجة الثانية
♦ المساعدين التفتيش من الدرجة الثانية
والمستوفين للشروط المطلوبة لإجتيازها وذلك وفق الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشئها	عدد المناصب المتباري عليها	تاريخ اجراء الامتحان	مكان الامتحان	أخر أجل لإيداع الترشيحات	شروط الترشح لولوج الامتحان
تفتيش من الدرجة الأولى	01	31 دجنبر 2024 ابتداء من الساعة الثامنة والنصف صباحا	مقر جماعة آيت صعر	قبل 15 دجنبر 2024	تفتح لمتحلات الكفاءة المهنية في وجه التفتيش من الدرجة الثانية المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية إلى غاية إجراء الامتحانات
مساعدين تفتيش من الدرجة الأولى	01	26 أكتوبر 2024 ابتداء من الساعة الثامنة والنصف صباحا	مقر جماعة آيت صعر	قبل 15 أكتوبر 2024	تفتح لمتحلات الكفاءة المهنية في وجه المساعدين التفتيش من الدرجة الثانية المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية إلى غاية إجراء الامتحانات

✓ تودع طلبات الترشح لدى مكتب الشؤون الإدارية والقانونية بالجماعة

N° 6292/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE MOULAY YACOUB
COMMUNE AIN CHKEF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX N° : 07/CAC/2024

Le lundi 07 Octobre 2024 à 10H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions au siège de la commune Ain Chkef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°: 07/CAC/2024 concernant les : travaux d'aménagement des voies aux différents douars et coopératives relevant de la commune Ain chkef-province Moulay Yacoub-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq million neuf cent trente mille neuf cent quarante Dirhams (5 939 940,00Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent dix mille dirhams (110 000,00 DHS).

Il est exigé des concurrents pour le présent appel d'offres ouvert national, de présenter dans le dossier technique exigé dans le règlement de consultation, une copie du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B:Travaux routiers et voirie urbaine	4	B.6 Assises traitées et enrobés à chaud

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget N°1692-23 du 04 Hijra 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics »

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation

N° 6296/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23/2024/BP/PAZ

le Président du conseil Provincial d'Azilal annonce au public que l'appel d'offres ouvert n°23/2024/BP/PAZ relatif à :

* Travaux De La Mise A Niveau Du Souk Hebdomadaire A La Ct De Tanant, Province D'Azilal

Est rectifié comme suit :

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq million quatre cent soixante-dix-sept mille deux cent quatorze dirhams,00 Cts (5 477 214,00 DH).

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A1-A2-A5	4
O	O1	3

N° 6293/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILIMANE
COMMUNE
DE BOUZNİKA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 12/2024/SM

le mardi 08 octobre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°12/2024/SM du 08/10/2024 ayant pour objet : acquisition d'une chargeuse pelleteuse (tractopelle 4x4) pour le compte de la commune de Bouznika. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée

a la somme de : neuf cent mille dirhams zéro centimes toutes taxes comprises (900 000,00 dirhams T.T.C).

Le cautionnement provisoire est fixé à dix huit mille dirhams (18.000,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent déposer les prospectus ou catalogue dans un pli distinct au plus tard le lundi 07 octobre 2024 à 16h30 min au bureau d'ordre de la commune contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres à la commune de Bouznika. Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6300/PA

ARRETE
GUBERNATORIAL

N°70 DU 11

Septembre 2024

Ordonnant l'ouverture d'une enquête publique de l'étude d'impact sur l'environnement relative au projet de rénovation et de mise à niveau d'une unité hôtelière autorisée classée 4° " Hôtel Royal Decameron Tafoukt " à la commune d'Agadir de la société DECAMERON MOROCCO.

Wali de la Région de Souss-Massa, Gouverneur de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane,

ARRETE

Article I

L'ouverture d'une enquête publique le 07 Octobre 2024 à la commune territoriale d'Agadir relative à l'Etude d'impact sur l'environnement du projet de rénovation et de mise à niveau d'une unité hôtelière autorisée classée 4° " Hôtel Royal Decameron Tafoukt " de la société DE-

CAMERON MOROCCO Article II

Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la commune

territoriale d'Agadir, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Article III

La population concernée par l'enquête publique est située dans le périmètre de l'impact du projet sur l'environnement.

Articles VI

La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 6301/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BENSILIMANE
COMMUNE DE BOUZNİKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 11/2024/SM

Le lundi 07 octobre 2024 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de bouznika, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°11/2024/SM du 07/10/2024 ayant pour objet : création et aménagement des espaces verts de la commune de Bouznika.

le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions sept cent vingt neuf mille quatre vingt dix neuf dirhams et soixante centimes toutes taxes comprises (3 729 099,60 dirhams T.T.C).

Le cautionnement provisoire est fixé à soixante quatorze mille Dirhams (74.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une réunion au siège de la commune de Bouznika suivie d'une visite des lieux le lundi 30 septembre 2024 à 10:00 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

✓ Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION EXIGÉE
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	2	V1 : Aménagement d'espaces verts et jardins
Et		
B : Travaux routiers et voirie urbaine	4	B1 : Travaux de terrassement routiers courants Et B6 : Assises traitées en enrobés à chaud Et B11 : Travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine

N° 6299/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

يعلن السيد رئيس المجلس الجماعي لبويانان انه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

لثلاثة مواطنين المتميزين لمزانية هذه الجماعة المتوفرون على أقدمية ست سنوات في اليوم المحدد

إجراء أول اختبار و ذلك حسب الجدول التالي :

المرحلة	مواد الامتحان	تاريخ و مكان إجراء الامتحان	عدد المناصب المتوفرة	الشروط النظامية	إطار الترقية	الدرجة الحالية
توديع طلبات الترشيح بملف الحساب للجماعة بويانان في أول أگسا 2 جوتابر 2024	اختبار كتابي العدد : ساعتين (2) معدل 3	14 جوتابر 2024 بقاعة الاجتماعات بجماعة بويانان	مناصب واحد (01)	يقدم الامتحان في وجه المترشحين المتأخرين على ست سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية في أول يوم اختبار.	مساعد تقني	مساعد تقني الدرجة الثالثة

N° 6297/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE SMIA

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024

La commune de SMIA organise un concours d'aptitude professionnelle au titre

de l'année 2024 pour accès au grade suivant :

grade	Les conditions de candidature	Date et lieu de concours	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt du dossier
Adjoint administratif principal	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre Adjoint administratif 1er grade	12 OCTOBRE 2024 bureau d'Etat Civil	01	10 OCTOBRE 2024
Adjoint Technique 1er grade	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre Adjoint technique 2 émé grade	12 OCTOBRE 2024 Salle des réunions de la commune	01	10 OCTOBRE 2024

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers de candidature au service de gestion des ressources humaines dans le délai prescrit.

N° 6298/PA

السلكة المغربية
وزارة الداخلية
وإلية جهة للعلوم والتكنولوجيا
مجلس الإقليمي
المدينة المنورة للتعليم
مصلحة تسيير الموارد البشرية والتعاون القانوني
والإدارية والشؤون العامة والتعاون

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي المجلس الإقليمي لأسما الزاك.

ينظم المجلس الإقليمي لأسما الزاك يوم 03 أكتوبر 2024 بالثانوية التأهيلية عتبة بن نافع بأسما امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين والأعوان العائنين لمزايا إقليمية لأسما الزاك والموظفين على أقدمية ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2024/10/03، وذلك حسب الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	المنصب المتباري بشأنها	ملف الترشيح
مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الأولى	حدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 في المائة من الموظفين المتسوقين العامة والمخلفات الإدارية التابعة لها فتودع بغير العجلة وترسل الى رئيس المجلس الإقليمي لأسما الزاك لحد 02 أكتوبر 2024.	تودع ملفات الترشيح بغير المجلس الإقليمي بالتنسيق للموظفين العاملين بالكتابة العامة والمخلفات الإدارية التابعة لها فتودع بغير العجلة وترسل الى رئيس المجلس الإقليمي لأسما الزاك لحد 02 أكتوبر 2024.
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	الموظفين المتسوقين للتسيير التنظيمي	

N° 6302/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE
PHARMACIE
OUJDA



الجامعة المغربية
جامعة محمد السادس
كلية الطب والصيدلة
وجدة

Aviz de concours de recrutement de deux maîtres de conférence en médecine et pharmacie
Session du 07/11/2024
09h30 postes (02)

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de deux maîtres de conférence en médecine et pharmacie (session: 07/11/2024) dans les disciplines et pour les besoins suivants :

CANDIDATS CIVILS
SCIENTES FONDAMENTALES

Spécialités biologiques

*Microbiologie-virologie	01 Poste
--------------------------	----------

SCIENTES CLINIQUES

* Radiologie	01 poste
--------------	----------

• Conditions de Participation

Le concours est ouvert aux candidats civils et militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résidant des centres hospitaliers siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne.

• Demier de candidatures :

- 1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, prénom et adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.
- 2- Une attestation confirmant que le candidat a accompli le cursus normal du résidant dans la spécialité objet de concours.
- 3- Une copie du diplôme de doctorat en médecine générale.
- 4 - Un extrait d'acte de naissance
- 5- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- 6- Un relevé des titres et travaux scientifiques en 8 exemplaires avec une justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.
7. Autorisation pour les candidats fonctionnaires.
- 8- Tous les documents officiels permettant d'apprecier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.

* Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets avant la date limite du 08/10/2024 à la faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service des Affaires administratives).



N° 6303/PA

المجلس الإقليمي
www.ommad.ma
www.emploi-public.ma
www.ommad.ma

قرار عدد 2024/04 بشأن افتتاح مباراة التوظيف سنة (06) مهنيي دولة من الدرجة الأولى (بم 11)

- بناء على المرسوم الملكي رقم 66-827 بتاريخ 7 رجب 1385 (موافق 22 أكتوبر 1966) القاضي بإحداث المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة
- بناء على المرسوم رقم 2.22.510 بتاريخ 30 نونبر 1443 (موافق 30 يونيو 2022) القاضي بتعيين السيد حوازي حسان متبراً للمكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة،
- بناء على النظام المؤقت لمستندسي المكتب الجهوية للإشتغال القلاحي كما تم تعديله وتكميله،
- بناء على المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 28 ذي الحجة 1432 (25 نونبر 2011) بتحديد شروط وكيفية تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية كما وقع تغييره وتتميمه،
- بناء على مرسوم رئيس الحكومة رقم 2012/24 بتاريخ 06 نونبر 2012 (22 أكتوبر 2012) حول تسيير مباريات التوظيف في المناصب العمومية،
- بناء على قرار وزير الداخلية والسيد العمومي الصادر في 15 أكتوبر 2012 بتحديد كيفية تنظيم مباراة توظيف مهنيي دولة من الدرجة الأولى
- بناء على القانون الإطار المعدل رقم 2 لسنة 2024،

بمقتضى ما يلي

السيدة الأولى:

ينظم المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة بتاريخ 2024/10/27 بمدينة العديبة مباراة التوظيف سنة (06) مهنيي دولة من الدرجة الأولى (بم 11) وفق التخصصات والإجراءات التنظيمية الجاري بها العمل، وذلك حسب التخصصات التالية:

مقر التعيين	عدد المناصب	التخصص
مقر التعيين	أربعة مناصب (04)	الهندسة القروية (Génie Rural.)
المصالح الخارجية للمكتب الجهوي لكافة	سبب واحد (01)	الإلكتروميكانيك (Electromécanique)
مقر المكتب الجهوي	سبب واحد (01)	هندسة الإعلاميات (Ingénierie Informatique)

السيدة الثانية:

يحفظ نسبة 25% من هذه المناصب لفائدة الأشخاص المتفرقين على صفة مقاوم أو محلول الإيد، أو عسكري قديم أو محارب قديم من وجودهم، و7% لفائدة الأشخاص المعاقين من تفرقت الإمكانية، والوزارة يتكفل على المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة عبر المؤسسات الموكولة إليها هذه المهمة.

السيدة الثالثة: شروط الترشيح
فتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر والمواطنين على بقوم مهنيي دولة في التخصصات المسماة الذكر مسبقاً من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المؤهلة لتسييرها أو إحدى الهيئات العمالية له المحددة طبقاً للتخصصات التنظيمية الجاري بها العمل مدعمة بقرار المملكة.

السيدة الرابعة: ملف الترشيح
يتكون ملف الترشيح من:

1. طلب خطي اشتراك في المباراة ضمن فيه الاسم الشخصي والعائلي للمرشح، عنوانه، رقم هاتفه الثقل والهوية الإلكترونية ويحمل وجوباً إحصائياً.
2. الصورة القانية للترشيح (3*4).
3. بطاقة معلومات تحمل صورة المرشح وموقعة من طرفه وفقاً للتدريج الموضوع رفقة هذا الإعلان على بوابة الخدمات العمومية www.emploi-public.ma وعلى المواقع الإلكترونية للمكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة www.ommad.ma
4. نسخة مطبوعة بخطها لاسم المرشح وأصل الشهادة الحصول على العلوم بالنسبة للتشريعين برسم السنة الجارية في إحدى التخصصات المسماة أعلاه.
5. نسخة من قرار المعادلة صادر عن الوزارة المكلفة بالتعليم العالي بالنسبة للتعليمات الأجنبية والتعليمات المسماة من طرف مؤسسات التعليم العالي الخاص المعتمدة بالمغرب، مشفوع بنسخة من العلوم المشار إليه في قرار المعادلة مع، عند الاقتضاء ترجمة نظوية للتدريج إلى اللغة العربية أو الفرنسية.
6. نسخة للتعليمات التي لا تتضمن النسخة أو التخصيص، ترافق وجوباً بشهادة مسجلة من طرف المؤسسات المعنية بشار إليها في التخصصات المذكورة.
7. نسخة مطبوعة بخطها لاسم المرشح وأصل الشهادة الوطنية للتدريج.
8. ترخيص مسجل من طرف الإدارة الأصيلة وانطبق الصاراً بالنسبة للمترشحين الموظفين تحت مظلة رفض الترشيح أو العطف من ثلاثة التوقيتات للتأمين إذا ما كان لاحقاً عدم الترخيص والتصريح بصفة موظف.
9. أظرفة من نوع التخصيص ذاتي (noncollant) تحمل الطابع الفردي، الاسم الكامل والحدود الشخصية للمرشح.

السيدة الخامسة: إختبارات المباراة:

المعامل	الساعة	الاختبار
4	01 ساعة	إختبار كتابي: يطبق بالتخصص المطلوب
3	20 دقيقة	إختبار شفوي: حوار مع لجنة الإختبار حول مواضيع وعناوين مختلفة من أجل تقييم قدرات المرشح على نقل المنصب المتباري عليه.

السيدة السادسة: مسطرة وأجل وضع ملف الترشيح:

يودع ملف الترشيح داخل ظرف إرسال كبير الحجم يحمل عبارة "مباراة عدد 2024/04 فئة مهنيي دولة من الدرجة الأولى" ويرسل وجوباً عن طريق البريد إلى مدير المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة حسب 58 الحظية في أجل أقصاه 2024/09/30 و هو آخر أجل لقبول الترشيحات (يؤخذ بعين الإعتبار تاريخ العلم الفردي على الأظرفة).

السيدة السابعة: تاريخ ومكان إجراء المباريات:

سبب الإعلان عن لائحة المترشحين المقبولين لإجتياز المباريات مع تعديله وتاريخ ومكان إجرائها على بوابة الخدمات العمومية www.emploi-public.ma وعلى المواقع الإلكترونية للمكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة www.ommad.ma وعلى مستوى مدير المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة بالمدينة.

- يعتبر لا إياها ويحفظ دون رد كل ملف ترشيح لنفسه وثيقة من الوثائق المذكورة، أو لم يحترم فيه التخصيصات والشروط المسماة أعلاه أو وصل إلى مديرية المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة خارج الأجل المحدد أعلاه.
- يتعين أن توجه ملفات المشاركة في هذه المباراة لتفكر في الإلية قضاء المترشحين وقضاء المترشحين من طريق مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية لقضاء المترشحين وقضاء المترشحين.
- يتعين أن توجه ملفات المشاركة في هذه المباراة بالنسبة للمترشحين عن طريق المديرية السامية لقضاء المترشحين وأعضاء جيل التعريب.
- يعتبر نشر لائحة المترشحين المقبولين لإجتياز المباراة على بوابة الخدمات العمومية وعلى الموقع الإلكتروني للمكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة بمثابة استعانة هؤلاء المترشحين لإجتياز الإختبار الكتابي.
- يعتبر نشر لائحة المترشحين المقبولين لإجتياز الإختبار الشفوي على بوابة الخدمات العمومية وعلى الموقع الإلكتروني للمكتب الجهوي للإشتغال القلاحي لكافة بمثابة استعانة هؤلاء المترشحين لإجتياز الإختبار الشفوي مع

مدير المكتب الجهوي للإشتغال القلاحي
أفلاحي حوازي
لإرشاد وإحسان وحفاوة

N° 6304/PA

= Y J TRANS RAPIDE =
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & EXTENSION D'OBJET SOCIAL
 Le Procès Verbal de la décision de l'associée unique en date du 02/09/2024, de la société = Y J TRANS RAPIDE SARL AU = au capital social de 100 000,00 dh, inscrits au Registre de Commerce de Casablanca sous N°598297, sise à Casablanca, N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE a décidé ce qui suit :
 - Transfert du siège social de la société :

Du : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE Casablanca
 Au : 206 BD ABOU BAKER EL WAHRANI KHALIL 2 LA VILLETTE ETAGE 1 APPT 2, Casablanca.
 - Extension d'objet social en ajoutant l'activité suivante : Transitaire
 - Mise à jour des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12/09/2024 sous le numéro 933855.
N° 6305/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N°28/DPETL/Lar 2024
 Le 08 OCTOBRE 2024 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipe-

ment, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
CONTROLE TOPOGRAPHIQUE EXTERIEUR DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RN1 DU PK91+840 AU PK99+340 (PROVINCE DE LARACHE)
 Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail

des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 DIRHAMS, (SEPT MILLE DHS).
 L'estimation du coût des prestations : 388 800,00 DIRHAMS (Trois Cent Quatre Vingt Huit Mille Huit Cent Dirhams DHS TTC).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent :
 - déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 04 du règlement de consultation.
N° 6306/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° BER 22/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert International n° Ber 22/2024 relatif aux :

Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane : dédoublement de la Voie reliant le Giratoire situé au PK 6+420 de la VCB au marché de gros de la Ville de Berkane, Longeant Oued Quartass sur 2,3 km , prévue pour le 18/09/2024 à Dix (10) heures est reportée au 27/09/2024 à Dix (10) heures.

N° 6307/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° BER 23/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert National n° Ber 23/2024 relatif aux :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de de la ville de Berkane : dédoublement de la Voie reliant le Giratoire situé au PK 6+420 de la VCB au marché de gros de la Ville de Berkane, Longeant Oued contournement Quartass sur 2,3 km, prévue pour le 18/09/2024 à Onze (11) heures est reportée au 27/09/2024 à Onze (11) heures.

N° 6308/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT FROUGA-MEJJAT
COMMUNE MEJJAT
REGIE DE RECETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(Séance publique)

Le14 octobre 2024..... à 10 heures du matin, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune de Mejjat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour location de L'abattoir du week hebdomadaire Had Mejjat savoir :

N° d'offre	Objet de l'offre	Caution prévisionnelle
01/2024	Location de l'abattoir du week hebdomadaire Had Mejjat .	70.000,00 DHS

L' Estimation Mensuelle Est De :18100,00 DHS

Et ce pour une période, du : 01/01/2025 AU 31/12/2027

les dossiers d'appel d'offres doivent être présentés selon les modalités fixées dans les articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du (20/03/2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et leur gestion .

les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Mr le régisseur de recette de la commune de Mejjat .
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le régisseur de recette de la commune de Mejjat .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 ET 26 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013.

DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Déclaration sur l'honneur
- LA ou les pliers justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent .
- L'attestation fiscale délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière .
- L'attestation délivrée moins d'un an par le CNS certifiant que le concurrent est en situation régulière .
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire souscrite les .
- Certificat d'immatriculation au registre de commerce .

DOSSIER TECHNIQUE :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent .
- Certificat administratif justifiant que le concurrent est complet .

DOSSIER COMPLEMENTAIRE :

- Photocopie de la carte d'identité nationale
- CPS Dat-Des signé au dernière page avec la mention manuscrite lu et accepté et paraphé sur toute les pages .
- Présent règlement de consultation signé à dernière page avec la mention manuscrite lu et accepté et paraphé sur toutes les pages .
- Tous pliers Niveaux au dossier d'appel d'offre .

DOSSIER FINANCIER :

- Acte d'engagement Visuel signé et rempli par le concurrent en lettres et en chiffres .
- Bordereau des prix . Visuel et signé et rempli par le concurrent en lettres et en chiffres .

Pour retirer le dossier d'appel d'offre contactez le bureau du régisseur de la commune pendant les heures de travail Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

N° 6309/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT FROUGA-MEJJAT
COMMUNE MEJJAT
REGIE DE RECETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(Séance publique)

Le15 octobre 2024..... à 10 heures du matin, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune de Mejjat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour location du week hebdomadaire Had Mejjat savoir :

N° d'offre	Objet de l'offre	Caution prévisionnelle
02/2024	Location du week hebdomadaire (HAD MEJJAT) à savoir : 1- location du marché à bestiaux 2 - location droit perçus au week (emplacement commerciaux . Droit de fondouk ; parking ; basecole publique)	150 000,00 DHS

L' Estimation Mensuelle Est De :130.000,00 DHS

Et ce pour une période, du : 01/01/2025 AU 31/12/2027

les dossiers d'appel d'offres doivent être présentés selon les modalités fixées dans les articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du (20/03/2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et leur gestion .

les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Mr le régisseur de recette de la commune de Mejjat .
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le régisseur de recette de la commune de Mejjat .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 ET 26 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013.

DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Déclaration sur l'honneur
- LA ou les pliers justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent .
- L'attestation fiscale délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière .
- L'attestation délivrée moins d'un an par le CNS certifiant que le concurrent est en situation régulière .
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire souscrite les .
- Certificat d'immatriculation au registre de commerce .

DOSSIER TECHNIQUE :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent .
- Certificat administratif justifiant que le concurrent est complet .

DOSSIER COMPLEMENTAIRE :

- Photocopie de la carte d'identité nationale
- CPS Dat-Des signé au dernière page avec la mention manuscrite lu et accepté et paraphé sur toute les pages .
- Présent règlement de consultation signé à dernière page avec la mention manuscrite lu et accepté et paraphé sur toutes les pages .
- Tous pliers Niveaux au dossier d'appel d'offre .

DOSSIER FINANCIER :

- Acte d'engagement Visuel signé et rempli par le concurrent en lettres et en chiffres .
- Bordereau des prix . Visuel et signé et rempli par le concurrent en lettres et en chiffres .

Pour retirer le dossier d'appel d'offre contactez le bureau du régisseur de la commune pendant les heures de travail Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

N° 6310/PA

MARZOUK OPTIMED
Nom et prénom de l'associé destinataire :
Mme Ilham Outman
Adresse : 8, rue Abou Fariss Ben Hamdane ETG 3 Apt. 08 Casablanca
Objet : Convocation à l'Assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de la société MARZOUK OPTIMED SARL

Lettre remise par huissier de justice.
Madame,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée générale ordinaire annuelle de la société MARZOUK OPTIMED, qui se tiendra le jeudi 26 septembre 2024, à 15h00, au siège de la société (45 rue Zaki Eddine Taoussi Casablanca)

Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette réunion :

- Annoncer l'arrêt d'activité de la société ;
 - Résiliation du contrat de gérance libre ;
 - Solution de règlement des crédits en cours ;
 - Le traitement des questions diverses
- Veuillez noter qu'il vous est possible de poser des questions à l'Assemblée par écrit. Des réponses aux questions seront faites durant l'Assemblée générale.

- Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un autre associé

Nous vous prions de croire, madame, monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Signature :
Mme Ilham Belhadi
Gérante
RC : 374321- Patente : 35794606 - IF : 20764420 - ICE : 001905899000003
Adresse : 13 rue Ahmed El Mejjati les Alpes n°8 Madrif Casablanca
Tél : 2127-08231717.

N° 6313/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 23/2024 / BP
Le 10 Octobre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera

procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 23/2024 / BP portant sur : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEVOIRE SURELEVE D'UN CAPACITE DE 20T ET L'EQUIPEMENT D'UN PUIT A DOUAR TAHANOUT N'BELLA A LA COMMUNE TNINE AMELLOU, PROVINCE DE SIDI IFNI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent mille Dirhams et 00centimes (200 000,00 dhs). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille Dirhams (4000, 00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 6314/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 24/2024 / BP
Le 10 Octobre 2024 à 12 heures 00 minutes, il sera

procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert international, sur offres des prix N° 24/2024 / BP portant sur : Travaux De Mise À Niveau Des Centres Des Communes Relevant De La Province De Sidi Ifni : Tangarla, Tnine Amellou, Et Sbouya.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix-Sept Millions Neuf Cent Neuf Mille Sept Cent Soixante-dix Dirhams et 98 Cts (17 909 770,98 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Cent Cinquante Mille Dirhams (350 000, 00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 6315/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DES HA-BOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES
PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE AL QUARAOUYINE - FES
Avis d'appel d'offres ouvert n°03 /PR /2024
Le 14/10/2024 à 10 heures,

il sera procédé dans les bureaux du siège de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyine, sis à Bd. Abi Al Hassan Al Marini, KasbatChranda Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres des prix n°03 /PR /2024 pour : Recherche et évaluation des immobilisations de l'Université Al Quaraouiyine Fes.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Huit cent six mille quatre cent dirhams(806.400,00 DHS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Treize mille dirhams (13.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 6316/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DES HA-BOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES
PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE AL QUARAOUYINE - FES
Avis d'appel d'offres ouvert n°04 /PR /2024
Le 14/10/2024 à 11 heures,

il sera procédé dans les bureaux du siège de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyine, sis à Bd. Abi Al Hassan Al Marini, KasbatChranda Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres des prix n°04 /PR /2024 pour :Mise en place de la comptabilité

générale conforme au Code Général de la Normalisation Comptable pour l'Université Al Quaraouiyine Fes.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE KENITRA

AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Kenitra informe les concurrents que : L'appel d'offres N° KE25/2024 du 19/09/2024 à 10 Heures relatif au :

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE MISE À NIVEAU DE LA RNI DU PK142+000 AU PK154+000 ET DU PK175+000 AU PK183+000 DANS LA PROVINCE DE KÉNITRA

Publié aux journaux :

• ALAAM	N° 25803	Du 26/06/2024
• L'OPINION	N° 20206	Du 26/06/2024
• PORTAL DES MARCHES PUBLICS		Le 27/06/2024
• L'OPINION	N°20224	Du 22/07/2024.
• ALALAM	N°25821	Du 22/07/2024.
• L'OPINION	N°20233	Du 05/08/2024.
• ALALAM	N°25831	Du 05/08/2024.
• L'OPINION	N°20242	Du 19/08/2024.
• ALALAM	N°25841	Du 19/08/2024.
• L'OPINION	N°20255	Du 09/09/2024.
• ALALAM	N°25854	Du 09/09/2024.

Est rectifié comme suit :

- La d'ouverture des plis sera : le 30 septembre 2024 à 10 heures.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 92 691 857,73 Dhs (Quatre-vingt-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille huit cent cinquante-sept Dirhams et 73 centimes).TTC

Le reste du texte demeure inchangé.

N° 6311/PA

N° 6312/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° BS 3/2024/CFR

Le Directeur de la Caisse pour le Financement routier avise que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres des prix BS 3/2024/CFR pour objet :

Contrôle Extérieur Topographique des Travaux de dédoublement de l'ouvrage d'art sur Oued Nifikh au PK 316+900 de la RN1 (Piles et tablier)
-Province de Benslimane-

Est reporté pour le 02/10/2024 à 11 heures

Le reste est inchangé.

A Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
Avis d'appel d'offres
ouvert national

sur offres des prix n°
58/2024/MEF/AC/INF

Le 08 octobre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif - Rabat- Chellah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°58/2024/MEF/AC/INF du 08 octobre 2024 à 10 heures pour l'assistance technique au développement informatique des corrections et des évolutions du système d'information de la Direction du Budget.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million quatre-vingt mille (1 080 000,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille (20 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 6319/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N°60/2024/INDH

Le 08 Octobre 2024 à 10H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres des

prix N°60/2024/INDH du 08 Octobre 2024 Pour ACQUISITION DE DEUX AMBULANCES AU PROFIT DU CENTRE DE SANTE RURAL HAOU-

ZIA ET SIDI ALI BEN YOUSSEF RELEVANT DE LA PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Un million cent vingt mille dirhams T.T.C (1.120.000,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt deux mille quatre cent dirhams (22.400,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis OU par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6320/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°67/2024/INDH

Le 08 Octobre 2024 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres des

prix N°67/2024/INDH du 08 Octobre 2024 Pour ACQUISITION DE DEUX AMBULANCES AU PROFIT DU CENTRE DE SANTE RURAL OULAD HAMDANE ET ZAOUT SAISS RELEVANT DE LA PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme Un million cent vingt mille dirhams T.T.C (1.120.000,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt deux mille quatre cent dirhams (22.400,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis OU par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6321/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE &
DES SPORTS
ACADÉMIE
RÉGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION
CASSABLANCA-SETTAT

DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRE
DES PRIX N°
11J/EXP/2024
(Séance publique)

Le vendredi 27 septembre 2024 à 11H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offre de fournitures de bureau, de reprographiques, informatique et d'audio-visuel pour le compte de la direction provinciale d'El Jadida en trois (3) lots séparés :

- Lot n°01 : Achat de fournitures pour la direction provinciale.
- Lot n°02 : Achat de fournitures pour les établissements scolaires.
- Lot n°03 : Achat de fournitures pour la formation continue.

1) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Mar-

chés publics : www.marchespublics.gov.ma

2) Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot N°1: 900,00 DH (Neuf cents dirhams)
- Lot N°2 : 11 000,00 DH (onze mille dirhams)
- Lot N° 3 : 3000,00 DH (trois mille dirhams)

3) Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage (TTC) sont fixées comme suit :

- Lot N°1 : 46 548,00 DH (quarante-six mille cinq cent quarante-huit dirhams) ;
- Lot N°2 : 576 240,00 DH (cinq cent soixante-seize mille deux cent quarante dirhams) ;
- Lot N° 3 : 198 720,00 DH (cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent vingt dirhams)

4) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 du Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

5) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

6) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 6322/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE &
DES SPORTS
ACADÉMIE
RÉGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION
CASSABLANCA-SETTAT

DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N°
08J/EXP/2024
(Séance publique)

1) Le vendredi 27 septembre 2024 à 10 h 30 min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet : Impression des documents destinés au programme de la formation continue pour le compte de la direction provinciale d'El-Jadida.

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 8 000,00 DH (huit mille dirhams)

4) Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit : 478 245,00 DH (quatre cent soixante-huit mille deux cent quarante-cinq TTC).

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 6323/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE DE
LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N°01/2024/CD/DA
Le 10/10/2024 à 10 heures il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

n°01/2024/CD/DA du 10/10/2024 pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE PISTE AGRICOLE EN BICOUCHE AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE BENI TSIRIS, PROVINCE DE SIDI BEN-NOUR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit Cent Quarante Vingt Dix Huit Mille Soixante huit (898.068,00) Dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille (15 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 6324/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection Sociales
Direction Régionale de Casablanca-Settat
Délégation Provinciale de Settat
Centre Hospitalier Provincial de Settat
SEGMA
Avis d'appel d'offres ouvert national
N° 03-2024

Le 08/10/2024 à 10H00 il sera procédé dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial de Settat en séance publique, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix pour

Objet : LA COLLECTE, LE TRAITEMENT DES DECHETS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES GENERES PAR LES HOPITAUX DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14000,00 DH (Quatorze mille dhs.)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Montant maximal :720 000,00(Sept cent vingt mille dhs)TTC

Montant minimal:480 000,00 (quatre cent quatre vingt mille dhs)TTC-

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 6325/PA

Constitution
 Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL A associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : STE ATLASTURK TEKSTIL suivant certificat négatif N° 2910057 du 26/08/2024
 - Forme juridique : S.A.R.L A ASSOCIE UNIQUE
 • Capital : CENTS MILLE (100.000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE(1000) parts sociales de 100 dirhams. Attribué A :
 • Monsieur CAKICI HALIL (1000) Parts
 - Objet La société a pour objet : NEGOCIANT, MARCHAND EFFETUANT IMPORT EXPORT - Siège social est fixé 26, AVENUE MERS SULTAN ETG 1 APT 3 20500, CASABLANCA.
 - Durée 99 ans
 - Gérants
 • Monsieur CAKICI HALIL
 Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 640687 et enregistré le 09 SEPTEMBRE 2024.
 Pour extrait et mention
 La gérance

N° 6326/PA

Constitution
 Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL A associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : STE MARIKA IMMO suivant certificat négatif N°2906641 du 13/08/2024
 - Forme juridique : S.A.R.L A ASSOCIE UNIQUE
 • Capital : CENTS MILLE (100.000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE(1000) parts sociales de 100 dirhams. Attribué A :
 • Mme KHADIJA EL METMATI (1000) Parts
 - Objet La société a pour objet : PROMOTEUR IMMOBILIER
 • ENTREPRENEUR DIVERS OU CONSTRUCTIONS
 - Siège social est fixé 26, AVENUE MERS SULTAN ETG 1 APT 3 20500, CASABLANCA.
 - Durée 99 ans
 - Gérants
 Mme KHADIJA EL METMATI
 Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 640399 et enregistré le 05 SEPTEMBRE 2024.
 Pour extrait et mention
 La gérance

N° 6327/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
 Tél./Fax: 0537649573 GSM: 0668792975
 -AMAZONCASH- SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
 SIEGE SOCIAL: RESIDENCE LES AMIS N°2 ANGLE HABOUSS ET AVENUE ALLAL BEN ABDALLAH BOUZNIKA RC: 5495 IF: 31821709
 Au siège social : RESIDENCE LES AMIS N°2 ANGLE HABOUSS ET AVENUE ALLAL BEN AB-

DALLAH BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée «AMAZONCASH- SARL AU. A décidé ce qui suit :
 Première résolution : Cession des parts sociales ; L'associé unique prend acte de cession 500 parts sociales au profit de Mme. LEILA ELHAMDAOUI Titulaire de la CIN N°G378795, demeurant à 100 ALLEE DES ORANGERS ETG 1 APT 1 AIN SEBAA CASABLANCA.
 Deuxième résolution : Transformation de la forme juridique ; Transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée d'associé unique « SARL AU » à une Société à responsabilité limitée « SARL ».
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de Tribunal de 1ère instance de Benslimane sous le N°474 RC N°6397.

N° 6328/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
 Tél./Fax: 0537649573 GSM: 0668792975
 Dissolution anticipée «DAB SERVICE- SARL AU AU CAPITAL DE 100.000,00 DH SIEGE SOCIAL: RDC 176 LOT LES ROSES 2 BOUZNIKA, RC: 6949

Par décision extraordinaire d'associé unique en date du 08/08/2024, il a été décidé ce qui suit :
 • La dissolution anticipée de la société « DAB SERVICE » SARL AU et sa mise en liquidation ;
 • L'associé a nommé comme liquidateur Mr. YASSINE DABBAGH et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.
 Le siège de la liquidation est fixé à RDC 176 LOT LES ROSES 2 BOUZNIKA.
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de Benslimane, le 02/09/2024 sous le n°462.

N° 6329/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA
 Tél./Fax: 0537649573 GSM: 0668792975
 - CASHBOUZ - SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
 SIEGE SOCIAL: MAGASIN N° 2 HAY OTHMANE AVENUE CHAOUIA N° 57 BOUZNIKA RC: 6379 IF: 47221438

Au siège social : MAGASIN N° 2 HAY OTHMANE AVENUE CHAOUIA N° 57 BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «CASHBOUZ-SARL AU. A décidé ce qui suit :

Première résolution : Cession des parts sociales ; L'associé unique prend acte de cession 500 parts sociales au profit de Mme. LEILA ELHAMDAOUI Titulaire de la CIN N°G378795, demeurant à 100 ALLEE DES ORANGERS ETG 1 APT 1 AIN SEBAA CASABLANCA.
 Deuxième résolution : Transformation de la forme juridique ; Transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée d'associé unique « SARL AU » à une Société à responsabilité limitée « SARL ».
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de Tribunal de 1ère instance de Benslimane sous le N°474 RC N°6397.

N° 6330/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
 Tél./Fax: 0537649573 GSM: 0668792975
 Constitution d'une S.A.R.L.A.U
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/08/2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associé Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : " MA STOLER " S.A.R.L.A.U
 Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.
 Associés Unique :
 - Mr. ABDERRAHIM MIKADAD, apporteur en numéraire 100.000,00 DHS soit 100 parts sociales
 Objet :
 - Travaux divers de construction ;
 - Vente des matériaux de construction ;
 - Prestation des services.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.
 Gérance : la société est gérée par Mr. ABDERRAHIM MIKADAD
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 933653 RC N°640859.

N° 6331/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Ouarzazate
 Cdadet Igherm Nougdal
 Commune de Tidili
 Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°05/2024
 Le 15/10/2024 à 12H de midi, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet les l'actualisation des études techniques et suivi des travaux de construction des pistes Azalagh et Tigheemte relevant de la commune Tidili. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 200,00 DHS (Cinq Mille Deux Cent Dirhams, 00Cts)
 L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 260.000,00DHS

N° 6332/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Ouarzazate
 Cdadet Igherm Nougdal
 Commune de Tidili
 Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°07/2024
 Le 15/10/2024 à 11h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet les l'actualisation des études techniques et suivi des travaux de construction de la commune Tidili. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200,00 DHS (Mille Deux Cent Dirhams, 00Cts)
 L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 290104,00 dhs TTC (Sept cent quatre vingt dix mille cent quatre dirhams 00 centimes toutes taxes comprises).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00DHS (Quinze mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 6332/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Ouarzazate
 Cdadet Igherm Nougdal
 Commune de Tidili
 Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°07/2024
 Le 15/10/2024 à 11h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet les l'actualisation de l'étude technique et suivi des travaux de construction d'une passerelle sur Oued Azgour au profit des douars : Ait Maouine, Ait Youness, Ait Bourique, Imaghouden et Mlatte relevant de la commune Tidili. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200,00 DHS (Mille Deux Cent Dirhams, 00Cts)
 L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 60.000,00DHS y compris TTC (Soixante mille Dirhams, 00Cts)
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 6334/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 17/INDH/2024
 Le : 08/10/2024 A 11H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°17/INDH/2024, du 08/10/2024 à 11 H pour : AMENAGEMENT DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA RP 1009 ET LE GROUPE SCOLAIRE MEKTAR ANTENNE TYOUT SUR UNE LONGUEUR DE 150,000ML A LA CT SIDI ABDELLAH ELBOUCHOUARI DANS LE CADRE DE L'INDH2024 -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHHA
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent mille Dirhams,00 toutes taxes comprises (1500000,00 DHS).

N° 6333/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SIMPLIFIE) SUR OFFRE DE PRIX N° 8/2024
 Le26/09/2024 à 11heures, Il

sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n° 8/2024 du 26/09/2024 A 11 H pour :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT (2EME ANNEXE ADMINISTRATIVE AIT AMIRA , CAIDAT AIT BAHHA ET ESSAFA) RELEVANT DE LA PROVINCE CHTOUKA AIT BAHHA.
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 290104,00 dhs TTC (Sept cent quatre vingt dix mille cent quatre dirhams 00 centimes toutes taxes comprises).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00DHS (quinze mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6334/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 17/INDH/2024
 Le : 08/10/2024 A 11H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°17/INDH/2024, du 08/10/2024 à 11 H pour : AMENAGEMENT DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA RP 1009 ET LE GROUPE SCOLAIRE MEKTAR ANTENNE TYOUT SUR UNE LONGUEUR DE 150,000ML A LA CT SIDI ABDELLAH ELBOUCHOUARI DANS LE CADRE DE L'INDH2024 -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHHA
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6334/PA

N° 6335/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE D E L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'APPEL N° 18/INDH/2024
 Le : 26/09/2024 A 12 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 26/INDH/2024 A 12H , pour : Acquisition des Equipements Medico-Technique pour les établissements de soins de sante primaire en milieu rural dans Le Cadre De L'indh2024- province Chtouka Ait Baha
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30000,00dhs (trente mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023) relatif aux marchés publics .

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6335/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE D E L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/INDH/2024
 Le : 26/09/2024 A 12 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 26/INDH/2024 A 12H , pour : Acquisition des Equipements Medico-Technique pour les établissements de soins de sante primaire en milieu rural dans Le Cadre De L'indh2024- province Chtouka Ait Baha
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6335/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE D E L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/INDH/2024
 Le : 26/09/2024 A 12 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 26/INDH/2024 A 12H , pour : Acquisition des Equipements Medico-Technique pour les établissements de soins de sante primaire en milieu rural dans Le Cadre De L'indh2024- province Chtouka Ait Baha
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6335/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE D E L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/INDH/2024
 Le : 26/09/2024 A 12 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 26/INDH/2024 A 12H , pour : Acquisition des Equipements Medico-Technique pour les établissements de soins de sante primaire en milieu rural dans Le Cadre De L'indh2024- province Chtouka Ait Baha
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6335/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE D E L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/INDH/2024
 Le : 26/09/2024 A 12 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 26/INDH/2024 A 12H , pour : Acquisition des Equipements Medico-Technique pour les établissements de soins de sante primaire en milieu rural dans Le Cadre De L'indh2024- province Chtouka Ait Baha
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6335/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE D E L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA
 SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/INDH/2024
 Le : 26/09/2024 A 12 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 26/INDH/2024 A 12H , pour : Acquisition des Equipements Medico-Technique pour les établissements de soins de sante primaire en milieu rural dans Le Cadre De L'indh2024- province Chtouka Ait Baha
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt quatre mille vingt huit Dirhams,00Cts (995028,00Dhs)Ttc.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19000,00 (dix neuf mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023 relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6335/PA

NADOR DES COMPTE

★ LIQUIDATION *

I) Aux termes des décisions Extraordinaires en date 28/06/2024, l'associé unique de la Société dite : « MINIERE ROMA- A » a décidé de :

• L'examen et approbation du compte de liquidation,

• De donner quitus au liquidateur et décharge de son mandat,

• La constatation de la clôture de liquidation,

II) Le Dépôt Légale a été effectué au G.T. de Nadior Instance de Nadior le 19/07/2024, sous le N° 8281.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 6337/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 26/2024

Le 09/10/2024 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 26/2024 pour :
Objet : (PC 2024) TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RR103 DANS LA PROVINCE DE TAN-TAN.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 860.700,00 Dhs (Huit cent soixante mille sept cent Dirhams, 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000,00Dhs (Dix-sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6338/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 27/2024

Le 09/10/2024 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offre des prix n° 27/2024 pour :
Objet : Travaux de signalisation verticale et horizontale de la route régionale n°103 dans la Province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 999 966,00 Dhs (Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-six Dirhams, 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00Dhs (Quinze mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6339/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 28/2024

Le 09/10/2024 à 13h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offre des prix n° 28/2024 pour :

Objet : Travaux de construction des murs de protection au niveau des PK 34+430, 35+700, 36+370 et 37+100 de la RR103 sur un linéaire de 1600 ml - Province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 1 601 838,00 Dhs (Un million six cent un mille huit cent trente-huit Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32 000,00Dhs (Trente deux mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6340/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 29/2024

Le 10/10/2024 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 29/2024 pour :
Objet : Travaux de réparation des dégâts de crues de la RR103 entre PK 23+000 et PK 52+000 dans la Province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 854.551,20 Dhs (Huit cent cinquante-quatre mille cinq cent cinquante et un Dirhams, 20 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000,00Dhs (Dix-sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6341/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 30/2024

Le 10/10/2024 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 30/2024 pour :

Objet : Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN1 du PK1231+000 au PK1236+600 sur 5,6 km Province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des

prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 14.863.158,00 Dhs (Quatorze million Huit cent soixante-trois mille cent cinquante-huit Dirhams, 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 290 000,00Dhs (Deux cents quatre-vingt-dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6342/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Jeunesse

Direction Régionale Marrakech Safi

Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE

N° 08/2024/MJCC/DJ SAFI

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises,

aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Séance publique Le 30/09/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la Jeunesse de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix

N° 09/2024/MJCC/DJ SAFI relatif à la TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL FEMININES-SIDI

WASSEL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE LA JEUNESSE DE SAFI LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: QUATRE CENT VINGT MILLE DEUX CENT CINQUANTE CINQ DHS ET 70CTS (420 255,70 DHS) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à : Sept Mille Cinq Cent Dirhams (7 500,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du

budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6343/PA

chés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du

budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6344/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Jeunesse

Direction Régionale Marrakech Safi

Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE

N° 09/2024/MJCC/DJ SAFI

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises,

aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Séance publique Le 30/09/2024 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la Jeunesse de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix

N° 10/2024/MJCC/DJ SAFI relatif à la TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU MAISON DES JEUNES AMOUNI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE LA JEUNESSE DE SAFI LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: NEUF CENT CINQUANTE QUATRE MILLE DIRHAMS (954 000,00 DHS) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Huit Mille Dirhams (18 000,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du

budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6345/PA

budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6344/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Jeunesse

Direction Régionale Marrakech Safi

Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE

N° 10/2024/MJCC/DJ SAFI

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises,

aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Séance publique Le 30/09/2024 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la Jeunesse de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix

N° 09/2024/MJCC/DJ SAFI relatif à la TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL FEMININES MLY ELHASSAN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE LA JEUNESSE DE SAFI LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: NEUF CENT CINQUANTE QUATRE MILLE DIRHAMS (954 000,00 DHS) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Huit Mille Dirhams (18 000,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du

budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6345/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL A MAJORATION
N° 43/2024 DRANEF-SM
Le 10/10/2024 à 09h 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n° 43/2024 DRANEF-SM, pour la prestation de la fourniture de la main d'œuvre pour les opérations d'entretien, maintenance et surveillance dans la Réserve Royale de Chasse d'Agadir, Commune Territoriale El Koléa, Préfecture d'Inzegane Ait Melloul en lot unique
L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et auto-entrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma;
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée

à la somme de cinq cent quatre mille deux cent cinquante huit Dirhams, vingt-quatre centimes (504 258,24 Dhs) ;
Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10 000,00 Dhs) ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics ;
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 6346/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°45/2024/DRANEF/SM
Le10/10/2024 à 11 h 00 mn, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous-Massasis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 45/2024/DRANEF/SM, pour : Exécution des travaux d'aménagement cynégétique d'un nouveau enclos dans la Réserve de Chasse Royale d'Agadir, Commune Territoriale El Koléa, Préfecture

d'Inzegane Ait Melloul (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million sept cent vingt-trois mille quatre cent cinquante-deux Dirhams (1.723.452,00 Dhs) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-quatre mille dirhams (34.000,00Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de consultation.
N° 6347/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 46/2024DRANEF-SM
Le10/10/2024 à 15h00min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa/Quartier Admini-

stratif, Agadir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 46/2024 DRANEF-SM du10/10/2024 à 15h00min, pour la fourniture de 24.000 réservoirs d'eau destinés à l'arrosage des plants d'arganier aux périmètres « Bouzagare 2 » et « Ighir » relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa répartis en deux (2) lots :
• Lot 1 : Fourniture de 12.000 réservoirs d'eau destinés à l'arrosage des plants d'arganier au périmètre « Bouzagare 2 », Commune territoriale d'Amokrout, Préfecture d'Agadir Ida Outanane.
• Lot 2 : Fourniture de 12.000 réservoirs d'eau destinés à l'arrosage des plants d'arganier au périmètre «Ighir», Commune territoriale Reggada, Province de Tizimt.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :
• Lot n° 01 : Neuf cent douze mille neuf cent soixante Dirhams (912.960,00Dhs) TTC.
• Lot n° 02 : Neuf cent douze mille neuf cent soixante Dirhams (912.960,00 Dhs) TTC ;
Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :
• Lot n° 01 : Dix-huit mille dirhams (18.000,00 Dhs) ;
• Lot n° 02 : Dix-huit mille dirhams (18.000,00 Dhs) ;
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de consultation.
N° 6348/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK
SECRETARIAT GENERAL
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 7 /2024
Le 07 octobre 2024 à 10heures, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock (Salle de réunion), Bd Aboubake Kadiri Sidi Maïrouf, à l'ouverture des plis des architectes relatif à la consultation architecturale ouverte n° 7/2024 du 07 octobre 2024 pour : CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF AU SIEGE DE LA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK.
Le dossier de consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :
• Lot n° 01 : Dix-huit mille dirhams (18.000,00 Dhs) ;
• Lot n° 02 : Dix-huit mille dirhams (18.000,00 Dhs) ;
Le contenu, la présentation

Le dossier de consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Sept million quatre cent soixante cinq mille quatre cent dirhams (7 465 400,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 103 à 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8mars 2023) relatif aux marchés publics.
Conformément à l'article 135 du présent Décret les plis sont, au choix des architectes:
- Soit déposés, contre récépissés, dans le bureau des Marchés -Division des Ressources Humaines et Budgétaires de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock, indiqué dans l'avis de la consultation architecturale ouverte ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Il est prévu une visite des lieux le 01 octobre 2024 à 11heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 6349/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Casablanca	Settat	Berkane	Casa-Driss	Casa-Magasin	Ain Sebaa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sell	Sell Tadjemout	Sellina	Sell Agdal	Sell Hassan	Melouan de nuit	Melouan	Sellina	Ain Chock	Ain Chock	Fes
131*																					
132																					
133*																					
134																					
135																					
136																					
137																					
138																					
139																					
140																					
141																					
142																					
143																					
144																					
145																					
146																					

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Ain Chock	Sellina	Sellina	Melouan	Melouan de nuit	Sell Hassan	Sell Hassan	Sell Agdal	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sell	Sell Tadjemout	Sellina	Sell Agdal	Mohammadia	Ain Sebaa	Casa-Magasin	Casa-Driss	Berkane	Settat	Casablanca	Marrakech
147																							
148																							
149																							
150																							
151																							
152																							
153																							
154																							
155																							
156																							
157																							
158																							
159																							
160																							

Train ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Mondial-2024 de futsal

Tous les voyants sont au vert pour les Lions de l'Atlas



La sélection marocaine de futsal aborde la Coupe du monde, prévue du 14 septembre au 6 octobre prochain en Ouzbékistan, avec suffisamment d'atouts pour pouvoir prétendre à un rôle de premier plan.

Pour leur quatrième participation, les Lions de l'Atlas se présentent avec le statut de grosse pointe arabe et africaine et émettent des signaux forts quant à leur capacité de percer lors de ces Mondiaux.

C'est une équipe marocaine stable techniquement et en constante progression qui sera en lice, avec à la clé un parcours judicieux sur les plans régional et continental, et une évolution prometteuse à l'international.

D'ailleurs, avant de se déplacer vers l'Ouzbékistan, l'équipe nationale a confirmé son leadership continental, en remportant haut la main le Championnat d'Afrique, en avril dernier à domicile, pour la 3ème fois consécutive

après 2016 et 2020.

Lors de cette édition, le gardien des Lions de l'Atlas, Abdelkrim Anbia, a reçu le trophée du meilleur gardien de la CAN, Soufian Charraoui celui du meilleur buteur, tandis que Bilal Bakkali a été récompensé du trophée du meilleur joueur de la compétition.

Une année auparavant, le Maroc a remporté sa 3e Coupe arabe d'affilée, en juin 2023 en Arabie Saoudite, après avoir tenu la dragée haute à ses concurrents.

Largement supérieurs à leurs adversaires, les Lions de l'Atlas sont désormais l'équipe la plus titrée dans cette compétition panarabe depuis la 1ère édition tenue en 1998, après leurs sacres en 2022 face à l'Irak (3-0) et en 2021 au détriment de l'Égypte (4-0).

En Coupe du Monde, le Cinq national commence à sortir la tête de l'eau. Après deux éditions d'acclimatation, en 2012 en Thaïlande et en 2016 en Colombie, le Maroc signe sa

première victoire du Mondial, à l'édition 2021 en Lituanie, contre les Îles Salomon (6-0), avant d'enchaîner deux nuls contre la Thaïlande (1-1) et le Portugal, futur vainqueur de cette édition (3-3), et terminer deuxième du groupe C. En huitième de finale, il s'offre le Venezuela (3-2) et en quart de finale, il cède de justesse (1-0) devant le Brésil, qui a terminé troisième de cette édition.

Ce parcours a valu à l'équipe nationale une reconnaissance mondiale, aussi bien sur le plan individuel que collectif.

Dès le lancement du classement FIFA, en mai dernier, le Maroc occupait la sixième place de la hiérarchie mondiale. De plus, le sélectionneur national Hicham Dguig a été désigné meilleur entraîneur au monde de l'année 2023 par le site spécialisé "Futsalplanet.com", devenant le premier sélectionneur arabe et africain à s'adjuger cette distinction.

L'équipe nationale, elle, a été désignée

meilleure sélection au Monde au titre de la même année par le même site spécialisé.

A ce succès, la stabilité technique n'est pas étrangère et sur ce registre, le mot futsal au Maroc rime avec un homme, Hicham Dguig.

Sélectionneur national depuis 2010, Hicham Dguig a su tirer parti de cette longévité exceptionnelle sur le banc de la sélection marocaine pour façonner une équipe invincible en Afrique, composée de joueurs talentueux évoluant au plus haut niveau.

Il est devenu l'artisan des meilleures performances de l'histoire de l'équipe nationale en remportant trois Coupes arabes, trois Coupes d'Afrique des Nations et la Coupe des Confédérations, une fois. Il a également atteint les quarts de finale de la Coupe du monde 2021.

Pour continuer sur sa lancée, le technicien marocain a opté pour la continuité, en concoctant une liste presque identique à celle de la dernière CAN, avec 12 vainqueurs du titre africain sur les 14 convoqués.

Il a également construit son équipe autour d'éléments expérimentés, comme Soufiane El Mesrar, Anas El Ayyane et Idriss Raiss El Fenni, qui sont devenus au fil des matches des valeurs sûres du groupe.

En Coupe du Monde, l'équipe du Maroc, arrivée dès le 2 septembre à Tachkent, pour s'offrir assez de temps pour l'acclimatation, évoluera dans le groupe E composé des sélections du Portugal, du Panama et du Tadjikistan.

Certes, le Portugal, vainqueur en 2021, 3e en 2000 et quatrième en 2016, reste sur le papier favori, mais la réalité du terrain peut être autre que celle des pronostics, surtout que la sélection marocaine a démontré, lors de ses derniers matches amicaux et officiels un haut niveau technique et tactique, qui lui a permis de s'offrir un joli tableau de chasse, avec en pièce maîtresse une large victoire par 7 buts à 0 à Salé, sur l'équipe argentine, championne du monde en 2016 et vice-championne en 2021.

Tachkent. Ali Refouh
(MAP)

Naybet nommé entraîneur des U18

L'ancien international marocain Nouredine Naybet a été nommé entraîneur de la sélection nationale U18 et cadre de la Direction technique nationale (DTN), a indiqué la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La liste des nouveaux membres des staffs techniques des différentes sélections nationales masculines et féminines, dévoilée jeudi par l'instance fédérale, comprend également Youssef Anis, qui a été nommé entraîneur de la sélection nationale U16 et cadre de la DTN.

Theodore Victor Jean Genoux a été désigné entraîneur de la sélection nationale féminine U16 et cadre de la DTN, tandis que Mme Hajar Fahmy occupe le poste d'entraîneur-adjoint de la sélection nationale féminine U16 et cadre de la DTN.

Hala, président du Raja



Comme prévu, l'assemblée du Raja, tenue jeudi à Casablanca, a débouché sur l'élection d'Adil Hala à la présidence du club.

Adil Hala et son bureau dirigeant ont du pain sur la planche, à commencer par le fait de lever l'interdiction de recrutement de joueurs.

Botola Pro D1

Le championnat national de football se poursuivra ce week-end pour le compte de la seconde journée qui sera amputée de trois rencontres, à savoir IRT-Raja, ASFAR-CODM et OCS-RSB, en raison de l'engagement des Verts, des Militaires et des Berkamis en compétitions africaines.



Ainsi, samedi deux matches sont à l'ordre du jour à savoir WAC-MAT (18h00) et MAS-UTS (20h00), alors que le programme de dimanche se décline comme suit : JSS-HUSA (16h00), RCAZ-DHJ (18h00) et FUS-SCCM (20h00).

Coupes africaines interclubs Le Raja, l'ASFAR et la RSB bien outillés pour décrocher le sésame de la phase de groupes

La compétition africaine interclubs reprend ses droits en cette fin de semaine et ce pour le compte des matches aller du deuxième tour préliminaire.

En Ligue des champions, le football national est représenté par deux clubs à savoir le Raja et l'ASFAR, qui évolueront en dehors de leurs bases. Pour les Militaires qui se produiront samedi à 14 heures à Djouba au Soudan du Sud, la mission s'annonce difficile face au club soudanais d'Al Merreich, redoutable adversaire habitué des joutes continentales. En revanche, le Raja donnera la réplique dimanche à partir de 16h00 à l'équipe ghanéenne de Samartex.

En Coupe de la Confédération, la Renaissance de Ber-

kane, exempte, du tour de chauffe fera son entrée en scène, samedi à 16h00 à Cotonou, en allant défier l'équipe béninoise de Dadje.

Les trois clubs marocains engagés sont outillés pour franchir ce cap et décrocher leurs billets pour la phase de poules, à condition de bien négocier ces matches aller en vue d'aborder ceux du retour à domicile devant leur public dans de parfaites dispositions.

Pour rappel, l'Union sportive de Touarga n'a pu aller au-delà du premier tour de la Coupe de la CAF, suite à son élimination par la formation ivoirienne du Racing d'Abidjan.

T.R



Symposium technique de la CAF

La communauté footballistique africaine en conclave à Abidjan



La capitale économique ivoirienne accueille depuis jeudi les travaux d'un Symposium technique de la Confédération africaine de football (CAF), avec la participation de plusieurs sélectionneurs nationaux de la 34ème édition de la Coupe d'Afrique des nations CAF TotalEnergies 2023 organisée en Côte d'Ivoire.

Ce rendez-vous est l'unique du genre en ce sens qu'il réunit pour la première fois de l'histoire du football africain, des tacticiens de la CAF, avec à la clé un objectif majeur, à savoir parvenir à créer une synergie entre les générations de sélectionneurs et les légendes du ballon rond.

La finalité est aussi de propulser un effort collectif en vue de garantir une dynamique soutenue au développement du football africain sur la scène internationale.

La cérémonie d'ouverture de ce symposium a été rehaussée par la présence notamment du président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, du ministre délégué ivoirien en charge des Sports, Metch Adjé Silas, du président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Yacine Idriss Dialo, outre des tacticiens représentant plusieurs fédérations africaines de football, des experts nationaux et internationaux, des cadres de la FIFA et de

l'UEFA, des figures emblématiques du ballon rond africain, des ambassadeurs de la CAF, ainsi que d'autres personnalités.

Dans une allocution de circonstance, M. Motsepe a fait part de sa forte admiration pour la qualité exceptionnelle de l'organisation de cette compétition en Côte d'Ivoire, avant de dresser un bilan positif de cette manifestation.

Le succès de la CAN 2023 a même dépassé les frontières de l'Afrique, s'est-il félicité, se disant également impressionné par le comportement et l'hospitalité du peuple ivoirien durant toute la compétition et au-delà.

Il a mis en avant l'effort engagé par les autorités ivoiriennes afin de doter le pays d'une infrastructure de qualité. «Nous devons nous assurer d'avoir des infrastructures de classe mondiale», a-t-il dit.

«Cette CAN est la meilleure de toute l'histoire de la CAF 80 pays qui suivent la CAN. Des milliards de personnes qui suivent le football. Nous devons être fiers d'avoir organisé une compétition de cette qualité», a-t-il enchaîné.

Il a fait part de toute sa joie du fait que ce symposium se tient en Côte d'Ivoire. «Nous avons la responsabilité de garantir que cette compétition laisse un héritage durable pour les générations futures», a-t-il dit.

De l'avis de M. Motsepe, les raisons sont valables pour croire que les jeunes filles et garçons d'Afrique peuvent rivaliser avec les meilleurs du monde. «Nos investissements dans le développement du football témoignent de cet engagement», a-t-il dit.

Il a, de même, insisté sur la nécessité d'une meilleure rémunération des joueurs et des entraîneurs pour rivaliser avec les standards européens. «Le secteur privé et les gouvernements doivent continuer à investir dans les infrastructures, mais aussi dans les salaires des joueurs et des entraîneurs», a-t-il estimé.

De son côté, le ministre délégué ivoirien en charge des Sports, Metch Adjé Silas, a loué les grands efforts déployés par son pays pour l'organisation, comme il se doit, de la CAN 2023, avant de rendre hommage à la FIFA pour son engagement en faveur du développement du football mondial et en particulier, en Afrique.

Par la même occasion, il a rendu hommage à la CAF, à travers son président, pour son leadership et sa vision novatrice qui contribuent au rayonnement du football africain. «Nos efforts pour promouvoir le football africain et élever notre continent sur la scène internationale sont exemplaires», a dit le ministre.

Dans la même lignée, il a exhorté l'ensemble

des parties concernées à poursuivre leurs efforts pour continuer à contribuer à l'essor du football africain, rappelant que le sport, et en particulier le football, est un vecteur d'unité internationale et un puissant levier d'influence pour les Etats.

Le responsable ivoirien a émis le vœu de voir le football africain s'imposer de plus en plus comme une force sur la scène mondiale.

Quant au président de la FIF, il a mis en avant l'importance de cette première rencontre des coaches après la tenue de la CAN 2023, avant d'exposer les multiples étapes ayant précédé son organisation.

Tout en soulignant la particularité de cette 34ème CAN 2023 en termes de mobilisation, d'organisation, et de qualité des infrastructures mises en place, il a salué, dans ce sens, le grand travail réalisé par l'Etat de Côte d'Ivoire, la CAF et l'ensemble des parties concernées, pour une excellente organisation de ce rendez-vous du football africain.

La Côte d'Ivoire, grâce aux compétences et aux infrastructures disponibles, est disposée à accueillir toutes les manifestations sportives et ne lésinera guère sur les moyens pour leur garantir toutes les conditions de succès, a-t-il enchaîné.

A cette occasion, il a été procédé à l'organisation d'une cérémonie symbolique de signature, par le secrétaire général de la CAF, Veron Mosenjo-Omba et le président de la FIF, d'un document relatif à la remise par l'organisation panafricaine de football, d'une enveloppe de 14.210.584 dollars US (20% des revenus générés à la fin de la CAN 2023), à la FIF pour le développement de la pratique footballistique dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

A noter que ce séminaire est l'occasion pour les différents participants de se pencher sur l'impact de la Coupe d'Afrique des nations CAF TotalEnergies, Côte d'Ivoire 2023, avec un focus sur les moments significatifs du tournoi, en proposant une analyse complète des stratégies qui ont accentué les chefs d'œuvre de la compétition, ainsi qu'une réflexion sur l'avenir du football africain.

Les entraîneurs, y compris ceux des équipes finalistes, à savoir la Côte d'Ivoire et le Nigeria, ainsi que des demi-finalistes, l'Afrique du Sud et la République Démocratique du Congo (RDC), se retrouvent à Abidjan pour échanger sur plusieurs sujets d'actualité avec leurs pairs.

Un programme varié est proposé lors de ce symposium, comprenant des sessions détaillées, des débats et des interventions d'experts prestigieux issus de la communauté footballistique.

Kylian Mbappé et le PSG s'engagent dans un bras de fer juridique au long cours



Le litige se mue en bataille juridique au long cours: le Paris SG a annoncé jeudi qu'il ne paierait pas les 55 millions d'euros d'impayés que la Ligue de football professionnel (LFP) lui a ordonné de verser à Kylian Mbappé.

L'ex-attaquant star du club de la capitale avait saisi la commission juridique de la LFP, qui s'est réunie mercredi en présence des deux parties. La commission a d'abord préconisé une médiation mais, face au refus du joueur, a demandé au PSG de payer les 55 millions, et ce sous huitaine, selon plusieurs sources concordantes.

Dans la foulée de cette annonce, le

club a indiqué, dans un communiqué: "Compte tenu des limites du champ juridique de la commission pour prendre une décision complète sur ce dossier, l'affaire doit désormais être contestée devant une autre juridiction."

"Le PSG se réjouira de présenter l'ensemble des faits au cours des mois et de l'année à venir", ajoute-t-il.

Des termes qui ne laissent aucun doute sur le fait que le PSG se prépare à une bataille juridique au long cours. "Nous ne payons pas", a ajouté auprès de l'AFP une source proche de la direction, selon laquelle c'est au joueur de saisir un tribunal - et non l'UEFA ou la FIFA, qui ne feraient pas plier non plus le club de

la capitale.

Le PSG estime que Mbappé a intérêt au compromis plutôt que de s'engager dans des procédures longues et incertaines.

Dans l'immédiat, la décision de la commission juridique de la Ligue constitue néanmoins un revers pour le PSG, qui se réjouissait mercredi de la demande de médiation et critiquait le joueur de ne pas l'avoir acceptée.

Le litige trouve sa source dans le statut d'un accord passé au cœur du mois d'août 2023, alors que Kylian Mbappé était mis à l'écart de l'équipe pour avoir refusé de prolonger au PSG (cette prolongation aurait garanti au club de tou-

cher l'argent d'un transfert alors que Mbappé s'est engagé libre avec le Real Madrid au terme de la saison 2023-24).

Dans cet accord, le joueur s'engageait à renoncer à 55 millions de primes diverses s'il venait à partir libre en fin de saison - ce qu'il a donc fait.

Le 3 janvier dernier, le joueur lui-même avait déclaré à la presse: "Avec l'accord que j'ai passé avec le président cet été, peu importe ma décision, on a réussi à protéger l'ensemble des parties, à préserver la sérénité du club pour les défis à venir, c'est le plus important."

Mais cette "sérénité" a vite laissé place à des échanges de courriers entre les avocats des deux parties, ces derniers mois, dont l'AFP a partiellement obtenu copie.

Kylian Mbappé demande le versement d'une somme de 55 millions d'euros qui comprend l'ultime tiers d'une prime à la signature (36 millions d'euros brut) que le joueur était censé toucher en février, les trois derniers mois de salaires prévus dans son contrat (avril, mai, juin), ainsi qu'une prime d'éthique sur ces trois mois.

Selon le club, cette demande du joueur revient à ne pas respecter l'accord passé en août 2023.

Le camp Mbappé considère pour sa part que cet accord, dans une période où le joueur mis à l'écart était sous pression, n'a pas été signé et qu'il est donc caduc. "Pour se soustraire à son obligation de paiement, le club cherche à démontrer l'existence d'un accord occulte qui le justifierait", dénonce l'entourage de l'attaquant et capitaine de l'équipe de France.

Le PSG, dans une lettre le 1er juillet de son secrétaire général, Victoriano Melero, parle lui d'un "gentlemen's agreement" et d'un accord verbal passé devant de nombreux témoins. Et il estime que la déclaration publique de Mbappé le 3 janvier ajoute à sa valeur juridique.

Mort de Maradona

Le procès de l'équipe médicale reporté

Le procès, très attendu en Argentine et qui devait débiter en octobre, de plusieurs professionnels de santé pour potentielle négligence ayant entraîné la mort de Diego Maradona en 2020, a été une nouvelle fois reporté jeudi, au 11 mars prochain, a annoncé la justice.

Le tribunal de San Isidro (nord de Buenos Aires) a dans une résolution adoptée à deux juges contre un, "fait droit à la demande de report de l'audience" sollicitée par les défenseurs de trois des huit accusés, relevant l'absence d'opposition des autres parties.

Le procès a été renvoyé au 11 mars 2025 à 9H30 (12H30 GMT). C'est son deuxième report: initialement prévu en juin, il avait déjà été repoussé une fois, au 1er octobre.

Toutefois l'une des accusés, l'infirmière Gisela Madrid --qui depuis le début dit n'avoir fait que suivre les directives des médecins-- avait demandé à

être jugée à part, et par un jury populaire. Elle sera bien jugée selon cette modalité, et dès octobre, à partir du 2, a prononcé le tribunal dans une résolution distincte.

Le report sollicité une nouvelle fois pour le procès principal invoque un délai qui "fragiliserait le droit de la défense", ainsi qu'une simultanéité potentiellement problématique avec le procès de l'infirmière.

Maradona, icône argentine et légende du football mondial, est décédé à 60 ans d'une crise cardio-respiratoire le 25 novembre 2020, seul sur un lit médicalisé d'une résidence de Tigre (nord de Buenos Aires), où il était en convalescence après une neurochirurgie pour un hématome à la tête.

Par deux fois, en 2022 puis en appel en mars 2023, la justice a confirmé un procès à venir pour son équipe médicale, pour négligence potentielle ayant entraîné sa mort.



Parmi ces huit praticiens, un neurochirurgien et médecin traitant, un médecin clinicien, un psychiatre, une psychologue, un chef infirmier, des infirmiers. Tous demeurent en liberté.

La justice a retenu à leur encontre la

qualification d'"homicide avec dol éventuel", soit une infraction caractérisée lorsqu'une personne commet une négligence, tout en sachant que celle-ci peut entraîner la mort. Elle est passible de 8 à 25 ans de prison.

Des pilotes en "combat permanent" pour réduire la consommation de leurs avions

"Ils nous ont changé le plan de vol", constate sur sa tablette Zoé Castelletta, peu après avoir atterri à Séville. Le retour vers Paris sera plus long, un désagrément pour les passagers et un revers dans le "combat permanent" des pilotes pour réduire la consommation de leurs appareils.

Alors que les 1.423 km du trajet aller avaient été franchis en 2h16 par le Boeing 737-800 de Transavia, Mme Castelletta, copilote, et le commandant de bord, Simon Leblanc, espéraient rentrer à leur base en 1h50 grâce à des vents favorables.

Mais le verdict du centre de contrôle opérationnel de la compagnie low-cost du groupe Air France-KLM est tombé: des orages se développent sur le sud-ouest de la France en ce début de soirée, saturant la zone de contrôle aérien de Bordeaux. Il faut donc survoler l'Atlantique jusqu'à Nantes, puis bifurquer vers Orly, soit dix minutes de vol supplémentaires.

En prévision, les pilotes demandent à Séville 600kg de kérosène de plus que l'emport minimum pour le trajet, huit tonnes incluant la réserve de sécu-

rité. La profession calcule la masse du carburant et non son volume.

Les plans de vol agréés par le contrôle aérien définissent à la fois les altitudes et les trajets précis, via des couloirs aériens et des points de cheminement que les pilotes entrent dans le système informatique de l'appareil avant le décollage.

Mais ces trajectoires ne sont pas forcément les plus courtes ou efficaces, et les pilotes essaient de réaliser des économies tout au long du voyage en demandant des modifications de leur route lorsque c'est possible, "un combat permanent", explique M. Leblanc, chez Transavia France depuis les débuts de la compagnie en 2007 et aujourd'hui chef des pilotes de 737.

A l'aller, l'équipage a obtenu d'emprunter un chemin plus direct jusqu'à Pampelune. Gain immédiat: 2 minutes 30 et 122 kg de carburant.

Le transport aérien est responsable de 2,5 à 3% des émissions mondiales de CO2 mais concentre les critiques car seule une fraction de la population mondiale l'emprunte. Face à la crise climatique,



de nombreuses compagnies dont des gages de décarbonation, sans attendre le "zéro émission nette" promis à l'horizon 2050.

Air France-KLM s'est fixé pour objectif de réduire de 30% ses émissions par passager transporté sur un kilomètre d'ici à 2030 par rapport à 2019. Chasser le "gaspi" permet aussi au groupe, qui a en 2023 acheté pour 7,3 milliards d'euros de carburant, le quart de son chiffre d'affaires, de dégager davantage de marge financière.

Transavia, en quête d'avantages concurrentiels face à easyJet

Ryanair, Wizz Air, Volotea ou Vueling, dont certaines communiquent sur leurs propres mesures d'éco pilotage, affirme avoir ainsi économisé 8.000 tonnes cumulées l'année dernière, 100 kg en moyenne par vol.

La compagnie mise aussi sur de nouveaux aéronefs en cours de livraison, des Airbus A320neo consommant 15% de moins que les monocouloirs Boeing d'ancienne génération qui composent encore l'essentiel de sa flotte.

Sur leurs tablettes tactiles, dotées de suites d'applications de la

société de services aériens Sita for Aircraft développées avec leur employeur, M. Leblanc et Mme Castelletta affinent leurs stratégies d'optimisation.

Et à la fin du vol, le logiciel MyFuelCoach d'une autre entreprise, Openairlines, donne le bilan: ont-ils réussi à évoluer au sol à l'arrivée sur un seul moteur, à calibrer l'emport de kérosène optimal, à effectuer une descente régulière?

"Ce n'est pas un concours", tempère M. Leblanc, plutôt un guide individuel des bonnes pratiques, d'autant que les vols peuvent être tributaires d'impondérables comme la météo et la saturation de l'espace aérien. Et la sécurité reste la priorité absolue, insiste-t-il. Dans le cas de ce Séville-Paris, les contrôleurs acceptent finalement une tangente à la hauteur de l'île de Ré, et l'avion peut se poser à Orly sans circuit d'approche, au bout d'1h52.

"Avec les aléas qu'on a eus, on a quand même réussi à économiser 200 kg", se félicite Mme Castelletta. A 25 ans, elle pilote depuis à peine un an chez Transavia et juge "cool de faire des efforts pour réduire notre impact".

Recettes

Sole au four aux herbes fines



Ingrédients :

400 g de tomates bien mûres coupées en quartiers (coupées en deux si on utilise des petites tomates)

4 gousses d'ail émincées
2 c-à-s d'huile d'olive
2 c-à-s de jus de citron frais
2 c-à-s de basilic frais émincé
1 branche de Thym frais
Sel
Poivre
Fleur de sel aux épices grillées
4 Filets de sole

Préparation :

Préchauffer le four à 220 C (425 °F)

Mélanger les 6 premiers ingrédients dans un grand plat allant au four. Assaisonner de sel et de poivre.

Étaler en une couche uniforme. Cuire pendant 5-7 minutes environ.

Entre-temps, assaisonner le poisson avec la fleur de sel aux épices grillées.

Disposer le poisson en une seule couche sur le mélange de tomates.

Cuire à découvert durant 10 minutes environ ou jusqu'à ce que le poisson se détache facilement.

Servir chaud accompagné de riz et légumes.

En Chine, les objectifs en matière de climat menacés par la production de charbon

En Chine, l'expansion planifiée de l'exploitation des mines de charbon menace les objectifs climatiques du pays et risque d'augmenter considérablement ses émissions de méthane, alerte une étude de l'ONG Global Energy Monitor (GEM) parue mardi.

Cet avertissement survient alors que les recherches démontrent que la densité de ce puissant gaz à effet de serre augmente à un rythme accéléré.

La Chine est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde. Elle reste extrêmement dépendante du charbon malgré l'installation de sites produisant des énergies renouvelables à une vitesse record.

Le pays s'est engagé à atteindre son pic d'émissions en 2030, pour finalement redescendre et parvenir à zéro émissions nette trente ans plus tard. Pourtant l'année dernière, la Chine a produit un record de 4,7 milliards de tonnes de charbon, ce qui équivaut à 50% de la production globale, et en génère toujours plus, selon GEM.

Au total, la Chine dispose d'1,2 milliard de tonnes de charbon supplémentaire par an en capacité de développement, y compris des nouveaux sites et l'expansion de mines existantes, a ajouté l'ONG, ce qui représente plus de la moitié du réseau mondial.

"Si cela se matérialise, et sans mesures d'atténuation solides, ces expansions massives vont augmenter

significativement les émissions de méthane", a averti GEM.

Après le dioxyde de carbone, le méthane est le deuxième plus gros gaz à effet de serre produit par l'activité humaine et ses sources principales sont l'agriculture, la production d'énergies et les déchets organiques enfouis. Si le méthane se décompose plus vite que le dioxyde de carbone, il est aussi plus puissant.

Par ailleurs, le méthane "augmente plus rapidement que n'importe quel gaz à effet de serre majeur en termes relatifs. Ses taux sont désormais 2,6 fois plus hauts que pendant l'ère pré-industrielle", selon une autre étude, parue également mardi, du Global Carbon Project.

La production de charbon est une source majeure de méthane, qui s'échappe des mines par des carrières à ciel ouvert et des fissures dans le sol. Plus de 150 pays se sont engagés à réduire de 30%, par rapport aux taux de 2020, les émissions de ce gaz à effet de serre d'ici 2030. Une promesse que la Chine, l'Inde et la Russie ont refusé de signer.

Les calculs d'émissions de méthane sont complexes. Depuis l'espace, les satellites sont de plus en plus habitués à observer des fuites difficiles à détecter.

L'Agence internationale de l'énergie a chiffré les émissions des mines de charbon chinoises à 20 millions de tonnes en 2023, des taux qui devraient être significativement su-

périeurs selon GEM.

Se basant sur l'analyse des données sur l'activité minière à l'échelle du pays, l'ONG considère que les taux sont plus proches de 35 millions de tonnes, et s'inquiète que ces chiffres puissent augmenter d'encre 10 millions de tonnes si les projets de production de charbon se concrétisent.

Pékin a continué d'investir dans sa production de charbon, tout en augmentant sa capacité en énergies renouvelables. Une approche prudente visant à assurer sa sécurité énergétique, selon des analystes, après que la Chine a subi des sécheresses et des coupures d'énergie qui ont nui à la production hydroélectrique. Cependant, les projets de la Chine incluent des mines de charbon "inactives mais opérationnelles" qui pourraient être utilisées seulement en cas de manque d'approvisionnement.

Les permis pour les centrales à charbon ont chuté de 83% dans la première moitié de 2024 et certains experts estiment que les émissions de la Chine ont déjà atteint leur pic.

La Chine et les Etats-Unis vont accueillir un sommet conjoint sur le méthane et autres gaz (hormis le CO2) lors des négociations des Nations Unies sur le climat à Bakou cette année.